

# Déclarer vos impôts aux Etats-Unis

Guide de la fiscalité américaine  
- 2021 -

FRENCH  
MORNING

Isabelle Delorme





UN PONT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS.

CRÉER DES PONTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS. LA BANQUE TRANSATLANTIQUE ACCOMPAGNE LES FAMILLES EN ADAPTANT LES STRATÉGIES PATRIMONIALES AUX ASPIRATIONS DES PLUS JEUNES. RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM](http://WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM) - LINKEDIN ET TWITTER

**BANQUE TRANSATLANTIQUE**

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DEPUIS 1881

PARIS BOSTON BRUXELLES GENEVE HONG-KONG LONDRES LUXEMBOURG MONTREAL NEW-YORK SAN FRANCISCO SINGAPOUR





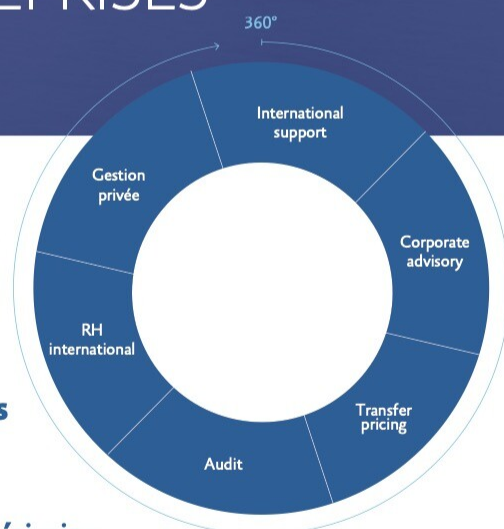
# ORCOM KVB ACCOMPAGNE L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES AUX ÉTATS-UNIS

**Depuis 20 ans, ORCOM KVB conseille les entreprises françaises dans leur stratégie de croissance en Amérique du Nord pour sécuriser l'implantation et le développement de leur activité.**

**ORCOM KVB accompagne également les personnes physiques dans leurs besoins fiscaux et leur mobilité.**

ORCOM KVB dispose d'une équipe de **50 consultants franco-américains** : tax advisors, consultants comptables et experts-comptables français, spécialisés en fiscalité, en droit comptable et dans les opérations structurées.

**Agréé par Team France Export**, ORCOM KVB fait partie du Pôle International ORCOM composé de 170 professionnels multilingues basés à Paris, aux États-Unis, en Chine et en Angleterre.



## Table Of Contents

Introduction	5
<b>1ère partie: Où dois-je déclarer mes impôts?</b>	<b>6</b>
Chapitre 1/ Comprendre la convention fiscale franco-américaine	7
Chapitre 2/ Où est ma résidence fiscale ?	9
Chapitre 3/ La répartition: Quels impôts où ?	12
Chapitre 4/ Mes démarches administratives au départ, à l'arrivée et au retour	16
Chapitre 5/ Fortune, succession et donation pour les Français résidents américains	20
<b>Cas pratiques:</b>	
Je suis résident américain et propriétaire d'un bien immobilier en France	22
Je suis résident américain et je loue mon bien immobilier en France	23
Je suis résident américain et je vends mon bien immobilier en France	24
Je m'expatrie aux Etats-Unis et j'ai un contrat d'assurance-vie en France	25
Je suis résident américain et détiens des actions d'une société étrangère	26
Mon conjoint est dans un cas différent (résidence, nationalité, etc...)	27

<b>2ème partie: L'impôt sur le revenu aux Etats-Unis</b>	<b>28</b>
Chapitre 6/ Impôt fédéral et local : le millefeuille fiscal américain	29
Chapitre 7/ La retenue à la source et les acomptes provisionnels	31
Chapitre 8/ Préparer ma déclaration de revenu	33
Chapitre 9/ Calculer mon impôt	35
Chapitre 10/ Le passage en caisse	38
Chapitre 11/ Ce qui change en 2021	39
Chapitre 12/ Impôts locaux : quelques exemples	42
ANNEXE 1 : Taux d'imposition américains	43
ANNEXE 2 - Lexique fiscal	45
ANNUAIRE des comptables francophones aux US	48

# Introduction

Où qu'on vive, le moment de la déclaration d'impôts est rarement des plus agréables. Mais lorsque nos vies sont entre plusieurs pays, l'exercice peut facilement tourner au cauchemar.

Ce guide a pour but de vous aider à y voir plus clair: que doit-on déclarer de chaque côté de l'Atlantique? Comment le faire? Et que risque-t-on en cas d'oubli? Nous aborderons cela et beaucoup plus, avec des experts et praticiens de la question, comptables et fiscalistes habitués de ces dilemmes. Et nous passerons en revue des cas pratiques car non, vous n'êtes pas seuls!





lère partie

# Où dois-je déclarer mes impôts?

Lorsque l'on quitte la France pour s'installer aux Etats-Unis, ou à l'inverse quand on revient en France après avoir passé des années aux Etats-Unis, cela entraîne la plupart du temps des conséquences fiscales compliquées à anticiper. « *Parfois, les Français qui sont partis aux Etats-Unis s'imaginent qu'ils doivent tout déclarer aux Etats-Unis et que tout est fini en France. Ce qui revient aussi très souvent, c'est la peur d'une double imposition* », constate Maître Joëlle Sorel, avocate associée du cabinet Simonard & Sorel. Les difficultés sont d'autant plus présentes lorsque les sources de revenu se multiplient. « *Lorsque vous avez un patrimoine français et un patrimoine américain ou des intérêts financiers en dehors des Etats-Unis (participations de plus de 10% dans une société étrangère, partenariat, investissement dans des SICAV (Mutual Funds etc.), ça devient compliqué très vite* », lance William Blanchet, CPA à New York. De quoi en perdre facilement son latin et s'exposer potentiellement à des conséquences lourdes en cas d'oubli ou d'erreur.

## Chapitre 1/ Comprendre la convention fiscale franco-américaine

La convention fiscale signée entre la France et les Etats-Unis **le 31 août 1994** pour éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune est clef, mais encore faut-il en comprendre les limites:

### 1/ Seuls les impôts fédéraux sont concernés

Les Etats américains ne sont pas liés par cette convention et certains ne la reconnaissent pas. Des cas de double imposition entre l'impôt français et celui de l'Etat fédéré sont donc parfois à prévoir (c'est le cas par exemple dans l'Etat de New York).

### 2/ Seule la double imposition est concernée

Le principe de subsidiarité s'applique: la convention franco-américaine ne va prévaloir sur le droit interne que dans les cas où l'application simultanée des dispositions fiscales en France et aux Etats-Unis conduirait à une double imposition (notamment en cas de double résidence fiscale).

### 3/ A chaque type de revenu ses règles

La convention prévoit des règles spécifiques selon que vous déclarez des revenus d'activités salariées, des pensions, des rémunérations de la fonction publique, d'activités indépendantes, des revenus de biens immobiliers, des intérêts, des dividendes ou autres (Cf [chapitre 3, page 12](#) et suivantes). Attention, dans certains cas la compétence d'un pays n'est pas exclusive et dans ce cas, le crédit d'impôt est là pour venir au secours du contribuable.

### 4/ Le crédit d'impôt au coeur du dispositif

L'arme anti-double imposition, c'est le crédit d'impôt. Pour les Français devenus résidents fiscaux américains qui sont imposés aux Etats-Unis sur leurs revenus mondiaux, c'est l'article 24-2 de la convention qui s'applique. Symétriquement, pour la France, l'article 24-1 précise que les revenus imposables aux Etats-Unis sont pris en compte pour le calcul de l'impôt français, sous forme d'un crédit d'impôt.

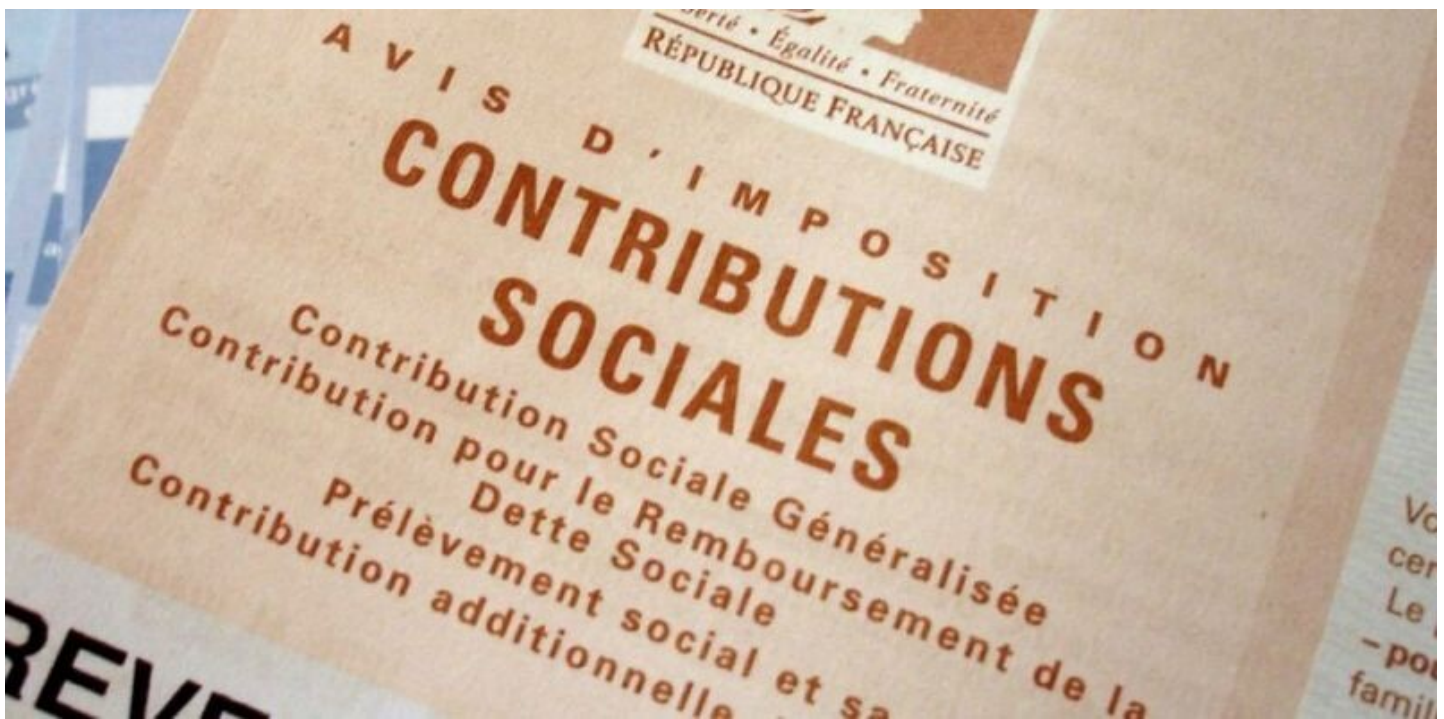
Les méthodes utilisées pour appliquer ce mécanisme de crédit d'impôt ne sont pas les mêmes des deux côtés de l'Atlantique, explique Maître Joëlle Sorel : « *En France, on fait application d'un crédit d'impôt fictif, c'est-à-dire qu'on va calculer le montant de l'impôt et accorder un crédit d'impôt qui corresponde à ce montant sans tenir compte de l'impôt qui a été payé aux Etats-Unis sur les revenus américains, alors qu'aux Etats-Unis on prend en compte le montant de l'impôt qui a été payé réellement en France* ». Ce mécanisme a néanmoins ses limites. Notamment, comme expliqué ci-dessus, les Etats fédérés ne sont pas tenus d'appliquer la convention fiscale et n'acceptent donc pas forcément les crédits d'impôts étrangers.



## 5/ Le cas de la CSG

L'administration fiscale américaine ne reconnaissait pas les contributions sociales (CSG, CRDS) comme des impôts jusqu'en 2019 et n'accordait donc pas de crédit pour les versements effectués à ce titre en France. Mais elle a fini par plier, après une plainte en justice de deux contribuables français contre l'IRS. « *Les Etats-Unis et la France ont alors annoncé officiellement que la CSG-CRDS est un impôt et non une charge sociale* », explique Joëlle Sorel. Aussi, en juin 2019, l'IRS a confirmé une mise à jour du « foreign tax credit » et le crédit d'impôt cumule désormais l'impôt français ainsi que la CSG-CRDS.

*Depuis 2019, CSG et CRDS sont reconnues officiellement comme des impôts par l'administration américaine*



**Bon à savoir :** l'administration fiscale américaine a également confirmé la possibilité de déposer des **déclarations rectificatives sur les 10 années antérieures** afin d'obtenir le remboursement de l'impôt généré et versé pour tenir compte de la position de l'IRS après 2008 et jusqu'à cette date. Une bonne nouvelle, même si la CSG et la CRDS sont actuellement appliquées sur le seul pourcentage limité à 9.7% (CSG : 9.2% + CRDS : 0.5%) et non sur la totalité des 17.20% qui comprend aussi les autres prélèvements de solidarité (7.5%) qui eux restent non imputables en crédit d'impôt.

## Chapitre 2/ Où est ma résidence fiscale ?

La détermination de la résidence fiscale est très importante pour comprendre son imposition aux Etats Unis. « *C'est une question que chaque personne qui s'implante aux Etats-Unis doit se poser car la résidence fiscale va déterminer la manière dont elle sera imposée aux Etats-Unis ou dans son pays d'origine* », insiste Frédéric Blanchard, expert comptable français, *IRS enrolled agent* et associé-fondateur de Orcom-KVB.

*« C'est une question que chaque personne qui s'implante aux Etats-Unis doit se poser car la résidence fiscale va déterminer la manière dont elle sera imposée aux Etats-Unis ou dans son pays d'origine »*

Les personnes qui ne sont pas résidentes fiscalement aux Etats Unis ("non resident alien"), ne sont imposées aux USA que sur leurs revenus de source américaine, c'est-à-dire les revenus liés à une activité exercée aux Etats-Unis (salaires par exemple) ou à un bien situé aux Etats-Unis (revenus fonciers et plus-values immobilières par exemple). Par ailleurs, ils n'ont pas droit à certains avantages fiscaux réservés aux résidents.

L'assiette des revenus imposables aux Etats Unis sera différente selon que l'on est résident fiscal ou pas. Un résident fiscal américain ("resident alien" pour les citoyens étrangers) sera imposable sur l'ensemble de ses revenus mondiaux, qu'ils soient gagnés et/ou perçus aux Etats-Unis ou à l'étranger. Il aura globalement droit aux mêmes déductions que les citoyens américains, sauf exceptions.

### Carte verte et présence sur le territoire

Par principe, un citoyen étranger est « non resident alien » au regard de l'impôt fédéral, sauf s'il remplit les conditions de l'un des deux tests de présence : le « lawful permanent resident test » ou le « substantial presence test ». (Attention: pour l'impôt applicable au niveau de l'Etat fédéré, le terme de résident peut être défini différemment.)

1/ Le « Lawful permanent resident test » ou « green card test », est simple: vous serez considéré comme résident américain si vous détenez une carte verte et ce, quelle que soit la durée de votre présence aux Etats-Unis.

2/ Les choses sont plus complexes pour les autres: le « substantial presence test » fait intervenir le nombre de jours passés aux Etats-Unis en utilisant un mode de calcul particulier. « *On regarde le nombre de jours passés sur le sol américain pendant l'année en cours et les années précédentes selon une formule incluant un tiers de l'année précédente et 1/6ème de l'année d'avant* », résume Frédéric Blanchard. Vous serez ainsi considéré comme résident fiscal si vous avez été présent physiquement plus de 183 jours sur le sol américain sur les 3 dernières années et au moins 31 jours de l'année courante. Le test des 183 jours est calculé en additionnant:

-100% des jours de présence aux Etats Unis l'année en cours

-1/3 des jours de l'année N-1

-1/6 des jours de l'année N-2.

**On peut donc devenir résident fiscal américain sans le savoir au bout de trois ans en dépassant 4 mois de séjour par an en moyenne.**

## Exceptions

Pour les personnes suivantes, le test de présence et la règle des 183 jours ne sont pas pris en compte, sauf exceptions :

- les enseignants et stagiaires titulaires d'un visa J ou Q
- les étudiants titulaires de visas F,J, M ou Q
- les membres du corps diplomatique ou personnes employées par des gouvernements étrangers,
- les athlètes professionnels venus aux Etats-Unis participer à une compétition.

A côté de cette « personal exception », on peut également échapper au test substantiel de présence si l'on fait valoir auprès de l'IRS - en le déclarant avec le formulaire [8840](#) - une proximité plus grande avec un pays étranger. Il faut pouvoir démontrer pour l'année en cours :

- que l'on a été présent sur le sol américain moins de 183 jours,
- que l'on maintient un foyer fiscal dans un autre pays, et
- que l'on a une connexion plus grande avec ce dernier.

Pour cela, on comparera vos connexions aux Etats-Unis et en France en utilisant un faisceau d'indices qui comprend notamment :

- le pays ou votre foyer et votre famille réside,
- le lieu de votre activité professionnelle,
- l'étendue de votre patrimoine
- vos affiliations culturelles, religieuses, votre lieu de vote...



## Les dual status

Il est possible d'être considéré comme résident une partie de l'année et non-résident l'autre partie de la même année. Ce « dual status » concerne habituellement les contribuables leur année d'arrivée ou de départ. « *Pour la partie où on est résident, il faut déclarer les revenus mondiaux et pour la partie où on est non-résident, on déclare uniquement les revenus de source américaine. Pareil pour l'année du départ* », résume William Blanchet, expert-comptable à New York. Pour la partie non-résident, on bénéficiera de moins de déductions.

Certains étrangers qui n'ont pas passé suffisamment de jours sur le territoire américain leur année d'arrivée souhaitent néanmoins être considérés comme résidents pour avoir plus de déductions et d'avantages fiscaux. Sous certaines conditions, on peut en effet choisir la résidence fiscale américaine son année d'arrivée aux Etats Unis.

« *Quelqu'un qui arrive au mois d'avril par exemple, peut être considéré comme résident la première année ou être sous dual status* », explique Frédéric Blanchard pour qui l'opportunité de revendiquer la résidence sur l'ensemble de l'année s'apprécie au cas par cas. « *Il ne faut pas oublier que la fiscalité américaine impose des obligations de déclaration de comptes à l'étranger et d'actifs assorti de pénalités très lourdes, donc une personne qui s'installe aux Etats-Unis n'a pas forcément intérêt à revendiquer la résidence fiscale américaine trop vite. Par ailleurs, dans la plupart des cas on a assez peu d'intérêt à être considéré comme un résident fiscal américain car la fiscalité n'est pas plus légère qu'en France, quoi qu'en pensent beaucoup de gens* », alerte Frédéric Blanchard, tout en reconnaissant l'avantage de pouvoir faire une déclaration conjointe sur l'année (car en « dual status », on est obligé de faire une déclaration séparée). « *Cela peut être intéressant en particulier si l'un des deux conjoints ne travaille pas, car cela permet notamment de profiter de la standard deduction plus généreuse accordée aux couples déclarant conjointement* », précise l'expert-comptable.

## La "no-lapse rule"

Dans certains cas, si vous êtes considéré comme un résident fiscal américain sur une partie de deux années consécutives, vous serez résidents sur la période entière. Cette règle s'applique généralement si l'on met un terme à un statut au cours d'une année (carte verte par exemple) et que l'on redevient résident l'année suivante.

## Les double résidents ou la « tie breaker rule »

Si les règles fiscales américaines fixent votre lieu de résidence aux Etats-Unis mais que vous êtes également résident fiscal français selon les règles françaises, vous pouvez choisir l'un ou l'autre, en vertu du « treaty tie-breaker ». Ainsi, les années d'arrivée et de départ des Etats Unis, le contribuable peut avoir l'option de trois statuts différents, résident, non-résident ou dual status. Un arbitrage dans lequel il faudra généralement choisir l'option la moins onéreuse.

## Chapitre 3/ La répartition: quels impôts où ?

La convention répartit entre les Etats le droit d'imposer les revenus en fonction de leur nature (salaires, plus-values immobilières, pensions etc) pour vous éviter de payer vos impôts en double. La compétence est soit attribuée à l'Etat de résidence du contribuable, soit à l'Etat source de revenu, soit partagée.



En France, l'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères est retenu à la source depuis 2019 pour les résidents de France. Les non-résidents font l'objet d'une retenue à la source spécifique (RAS NR) prélevée par l'employeur ou la caisse de retraite et calculée par tranches de 0%, 12% et 20% avec un caractère libératoire pour les deux premières tranches (part du revenu n'excédant pas 43.563 € annuels pour 2021). Une réforme était envisagée afin de supprimer cette retenue à la source spécifique des non-résidents en alignant leur imposition sur celle des résidents français, mais la loi de finance pour 2021 l'a finalement maintenue car des Français de l'étranger disposant de revenus de source française ont fait valoir que cette suppression aurait eu pour effet d'augmenter de façon significative leur impôt (Voir [Chapitre 4](#)).

Voici les principes de base de la convention, s'appliquant aux revenus les plus courants:

### **Salaires, traitements, pensions et rentes perçus au titre d'un emploi salarié**

Lorsqu'ils sont d'origine privée, ils sont en principe imposables dans le pays où s'exerce l'activité, l'autre pays restant éventuellement en droit d'imposer ces sommes (à ses citoyens et/ou résidents). La double imposition est évitée par un crédit d'impôt.

Par exception, ces revenus d'origine privée sont imposables dans le pays de résidence pour des missions temporaires sous certaines conditions (article 15-2 de la convention). « *On peut ne pas déclarer son revenu aux Etats-Unis si on a passé moins de 6 mois sur le sol américain, si le salaire est*

*français et que la société ne refacture pas le salaire à une société américaine, explique par exemple Frédéric Blanchard. Mais s'il y a un bulletin de paye américain ou si la société française refacture à une société américaine pour 3 mois de travail par exemple, on peut être amené à faire une déclaration fiscale aux Etats-Unis même si on n'est pas résident fiscal américain. »*

Les rémunérations publiques obéissent à des règles spécifiques (article 19 de la convention).

## Pensions

***Les retraites ne sont imposables que dans le pays où elles ont été cotisées pendant la vie active***

« *Les retraites ne sont imposables que dans le pays où elles ont été cotisées pendant la vie active* » résume Emmanuel Jaegle, co-fondateur du cabinet d'expertise-comptable Jade Fiducial. En effet, selon la convention les sommes payées en application de la législation sur la sécurité sociale d'un Etat ainsi que les sommes versées par un Etat dans le cadre d'un régime de retraite au titre d'un emploi antérieur, à un résident d'un autre Etat ne sont imposables que dans le premier Etat. Il doit s'agir d'un régime de retraite constitué dans cet Etat (par exemple pour les retraites américaines un plan 401(k) ou un IRA).

Si vous passez votre retraite aux Etats-Unis par exemple et que vous avez travaillé en France, votre pension de retraite française n'est donc imposable qu'en France et pas aux Etats-Unis au niveau fédéral (attention néanmoins à la position de l'Etat fédéré de votre résidence). Vous n'avez donc pas à la déclarer aux Etats-Unis au niveau fédéral même si vous êtes résident américain et déclarez à ce titre vos revenus mondiaux aux Etats-Unis. Inversement, les Etats-Unis peuvent imposer à la source les pensions américaines de résidents français.

## Activités indépendantes

Elles sont imposables exclusivement dans le pays de résidence, sauf si l'activité est exercée dans l'autre Etat par l'intermédiaire d'une base fixe dont le travailleur indépendant dispose de façon habituelle.

Les artistes et sportifs, les enseignants et chercheurs, sont soumis à des règles spécifiques (articles 17 et 20 de la convention).

## Le patrimoine

S'il est constitué par des biens immobiliers situés dans un Etat, il est imposable dans cet Etat.



La convention prévoit également que le patrimoine constitué par des actions, parts ou droits dans une société dont l'actif est constitué pour au moins 50% de biens immobiliers dans un Etat ou tirant au moins 50% de sa valeur de biens immobiliers situés dans un Etat, est imposable dans cet Etat.

Par ailleurs, le patrimoine constitué par des actions, parts ou droits représentatifs d'une participation substantielle (au moins 25% des bénéfices détenus par une personne seule ou avec des personnes apparentées) dans une société résidente d'un Etat est imposable dans cet Etat (article 23 de la convention).

Sauf exceptions, les autres éléments de la fortune du résident d'un Etat sont imposables dans l'Etat de résidence.

Si vous êtes résident fiscal américain, conformément aux règles de la convention et aux règles internes françaises (articles [885 A](#) et [885 L](#) du Code général des impôts) vous ne serez imposable sur la fortune en France que dans la mesure où vous détenez un patrimoine immobilier net d'une valeur excédant 1,3 Millions d'Euros ([Voir Chapitre 5](#)). Pour le reste et conformément à la convention, ce sont les Etats-Unis qui peuvent vous imposer. Or, aux Etats-Unis vous êtes tranquille, il n'y a pas d'impôt sur la fortune.

## Plus-values immobilières

Les gains provenant de la vente de biens immobiliers sont en principe imposables dans l'Etat où sont situés ces biens mais cette compétence n'est pas exclusive (voir [Cas pratique 3](#)).

## Plus-values mobilières

Les plus-values mobilières de particuliers sont en principe imposables exclusivement dans l'Etat de résidence. Donc les plus-values mobilières réalisées par un résident fiscal américain ne sont imposables qu'aux Etats-Unis, généralement aux taux de 15% pour les titres détenus depuis plus d'1 an (les « long term capital gains » sont taxables à 0, 15 ou 20% en fonction de vos revenus) et au taux ordinaire pour ceux détenus depuis 1 an ou moins (les « short term capital gains ») avec un taux maximum de 37%. S'ajoute ensuite la taxation de l'Etat fédéré de résidence si elle est prévue.

## Revenus immobiliers

Les revenus des biens immobiliers sont d'abord imposables dans l'Etat dans lequel ces biens sont situés. Mais cette imposition n'est pas exclusive et l'Etat de résidence du contribuable peut imposer également ces revenus en tenant compte de l'impôt déjà versé dans l'autre Etat.

Si vous êtes résident fiscal français et que vous louez un bien immobilier aux Etats-Unis, « *vous allez peut-être vous retrouver dans une situation qui arrive assez fréquemment, c'est qu'aux Etats-Unis vous n'allez pas payer d'impôt du fait de la dépréciation fiscale et en France vous allez devoir en payer. Vous n'aurez pas forcément de crédit d'impôt puisque vous n'aurez pas à payer d'impôt au niveau fédéral américain, mais il sera reportable sur les années ultérieures en cas de besoin* », souligne Emmanuel Jaegle (pour la situation inverse du résident fiscal américain louant un bien immobilier en France voir [Cas pratique 2](#)).

## Dividendes

Les dividendes sont imposables par l'Etat de source et par l'Etat de résidence, mais l'imposition dans l'Etat de source est en principe limitée à 15% pour les personnes physiques.

En pratique, si vous recevez des dividendes de source française et que vous êtes un résident fiscal américain, vous serez prélevé à la source en France à 12,8%, ce prélèvement constituant un crédit d'impôt étranger imputable sur l'impôt fédéral américain (qui s'appliquera au taux de 15 ou 20%). *«Jusqu'à la fin de l'année 2017, le prélèvement qui s'appliquait en France était de 15%, correspondant au taux réduit de la convention dès lors que les formalités nécessaires avaient été accomplies»*, explique Delphine Apostoly, ingénieure patrimoniale à la Banque Transatlantique. Depuis le 1er janvier 2018, il est directement fait application du taux de droit interne de 12,8%. Une conséquence du prélèvement forfaitaire et unique (PFU) ou « flat tax », grande composante de la réforme 2018 du président Macron. Pour une illustration pratique des conséquences fiscales de la détention de valeurs mobilières étrangères par un résident américain, voir [Cas pratique 5](#)).

## Intérêts

Ils sont imposables exclusivement dans l'Etat de résidence du bénéficiaire.

Si vous êtes résident fiscal américain vous ne serez donc pas fiscalisé en France et l'IRS vous taxera selon le barème progressif comme pour les revenus d'activité.

## Etudiants et stagiaires

Les personnes résidant dans un Etat sont exonérées d'impôt dans cet Etat si elles y séjournent dans le but principal d'y poursuivre des études auprès d'une université ou d'un établissement d'enseignement agréé, d'y effectuer un stage destiné à assurer une formation nécessaire à l'exercice d'une profession ou des recherches en tant que bénéficiaire d'une bourse, d'une allocation ou d'une récompense reçue de certains organismes.

L'exonération couvre certains revenus visés par la convention et comporte des limitations de montant et de durée (article 21 de la convention).

## Chapitre 4/ Mes démarches administratives au départ, à l'arrivée et au retour

### Au départ en France

Avant votre départ aux Etats-Unis, pensez à communiquer votre nouvelle adresse au centre des finances publiques via [votre espace particulier sur le site impôts.gouv.fr](#). Pensez également à prévenir votre caisse de retraite française.

Depuis 2019, la déclaration en ligne est obligatoire pour tous les contribuables dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet. Les déclarations sont donc réalisées sur le site [www.impôts.gouv.fr](#) en accédant à votre espace particulier, sauf si vous n'êtes pas en mesure de le faire, auquel cas vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier. L'espace particulier permet également d'échanger avec le service des impôts de manière sécurisée. Par exception, à compter de 2020 une nouvelle faculté de dépôt est mise en place pour certains foyers fiscaux qui peuvent se dispenser du dépôt de leur déclaration sous certaines conditions. Les personnes éligibles à ce dispositif en sont informées par courrier ou courriel.

Si votre départ entraîne un transfert de votre résidence fiscale aux Etats-Unis, voici ce qui vous attend. L'année suivant votre départ à l'étranger, vous allez déclarer en ligne les revenus perçus en France à l'administration française. Si vous ne le pouvez pas, déposez votre déclaration papier auprès du service des impôts de votre ancienne résidence principale en France. Pour les revenus perçus entre le 1er janvier et la date de départ à l'étranger, vous utilisez le formulaire [2042](#). Si vous avez perçu également des revenus de source étrangère vous les déclarez sur le formulaire [2047](#) et les reportez sur la déclaration 2042. Si vous continuez à percevoir des revenus de source française imposables à l'impôt sur le revenu en France après le départ la même année, déclarez-les en ligne en cochant parmi les imprimés annexes la déclaration [2042 NR](#). Si vous utilisez le papier, vous pouvez joindre l'imprimé à votre déclaration habituelle.

Les années suivantes vous remplirez la déclaration 2042 si vous continuez à percevoir des revenus de source française imposables à l'impôt sur le revenu en France. Si ce sont des traitements ou salaires (y compris des pensions) attention à cocher les cases applicables aux non-résidents (rubriques 1AF et suivantes) et sachez que les salaires et traitements ayant fait l'objet d'une retenue à la source doivent aussi faire l'objet d'une déclaration [2041-E](#). Durant votre séjour aux Etats-Unis, vous resterez notamment redevable des impôts locaux relatifs aux biens immobiliers dont vous disposez ou que vous possédez en France ([voir Cas pratique 1](#)).

Par ailleurs en matière d'IFI (impôt sur la fortune immobilière) le domicile fiscal s'apprécie au 1er janvier de chaque année d'imposition. Donc l'année de son départ, l'expatrié est passible de l'IFI si la valeur de son patrimoine en France et à l'étranger est supérieure à 1.300.000 Euros ([voir Chapitre 3](#)).



## Déclaration aux Etats-Unis

Si vous devenez résident fiscal américain (de même que si vous êtes citoyen américain ou si vous avez la carte verte), tous vos revenus (salaires, plus-values, intérêts etc) doivent être déclarés aux Etats-Unis même si vous êtes déjà imposé sur ces revenus en France.

Si vous n'avez pas la nationalité américaine et que votre résidence fiscale reste en France, vous serez imposé aux Etats-Unis uniquement sur vos revenus de source américaine.

## Réforme française, taux minimum ou taux moyen

En 2018, la France a lancé une réforme de la fiscalité des revenus de source française pour les contribuables non-résidents, dont l'objectif était de la faire converger avec celle des Français de l'Hexagone. Après une levée de boucliers des contribuables craignant à juste titre une augmentation de leur impôt, les parlementaires ont finalement maintenu la retenue à la source spécifique dans la loi de finances pour 2021. La suppression envisagée n'a donc jamais été appliquée.

Les salaires, pensions et rentes viagères des non-résidents sont donc imposés pour les revenus 2020 à hauteur de 0% en-dessous de 14.988 € de revenus annuels, 12% entre 14.988 et 43.477 € et 20% au-delà de 43.477 €. En supprimant ce système pour s'aligner sur le barème classique de l'impôt sur le revenu, la réforme aurait pu provoquer jusqu'à une augmentation de 400% de l'impôt pour certains.

Pour les revenus gagnés à partir du 1er janvier 2021, le système est un peu modifié. « *La retenue à la source spécifique sur les salaires, pensions et rentes viagères est conservée. Quant aux revenus fonciers, ils subissent une imposition au taux minimum de 20% dès le premier Euro puis de 30% à partir de 25.710 Euros* », précise Bertrand Cosson, directeur ingénierie patrimoniale à la Banque Transatlantique. Il peut être plus intéressant d'opter pour le taux moyen d'imposition, qui prend en compte l'ensemble des revenus de source française et étrangère (plus d'information [ici](#)). Pour les dividendes d'actions françaises, les non-résidents sont imposés selon un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%.

## Exit Tax en France et aux USA

En France, vous êtes susceptible de payer une exit tax si, au transfert de votre domicile fiscal aux Etats-Unis vous avez été résident fiscal français pendant au moins 6 des 10 années précédentes. Vous êtes concernés si vous détenez des droits sociaux, titres ou droits atteignant la valeur globale de 800.000 Euros ou représentant plus de 50% des bénéfices sociaux d'une société. En pratique, le paiement de l'exit tax peut être différé grâce à un mécanisme de sursis de paiement. Plus d'informations [ici](#). De même, lorsque vous quitterez les Etats-Unis, si vous renoncez à votre citoyenneté américaine ou que vous mettez fin à un statut de résident de longue durée, vous pouvez également être soumis à une exit tax sur les plus-values de votre actif mondial non réalisées (« expatriation tax »). Pour les résidents de longue durée (détenteurs d'une carte verte) cette taxe s'applique si vous avez accumulé 8 ans de résidence permanente pendant les 15 années précédant le transfert du domicile fiscal (« Long Term Resident »). Plus de détails [ici](#).

Toutefois, même si on parle beaucoup de cette *exit tax* américaine, il faut garder à l'esprit qu'elle est soumise à des conditions d'application strictes (liées au montant annuel d'impôt, la valeur du patrimoine ou la non-exécution de formalités fiscales) si bien qu'elle est finalement payée par un nombre très limité de personnes. « *C'est plutôt pour les gens fortunés qui sont venus vivre aux Etats-Unis depuis longtemps* », résume William Blanchet, CPA à New York.

Par ailleurs, « *il y a une exception à l'exit tax qui consiste à avoir la double nationalité de naissance et à résider dans le pays de la seconde nationalité* » mentionne Maître Sorel, avocate associée du cabinet Simonard & Sorel. Pour le peu de personnes concernées, « *en général les gens restituent leur carte verte avant les 8 ans ou alors ils ont la double nationalité* » précise-t-elle. Certains demandent la nationalité américaine. « *En devenant américain, on échappe à l'exit tax* » mentionne Emmanuel Jaegle.

***On peut garder son PEA quand on quitte la France mais attention, il sera fiscalisé aux Etats-Unis !***

## Clôture de comptes bancaires et déclarations

Si votre domicile fiscal est transféré aux Etats-Unis, vous ne pouvez pas détenir les produits français suivants. Il faudra donc les clôturer, le cas échéant :

- livret jeune
- livret d'épargne populaire (LEP).

« *En dehors de ces comptes réglementés, il n'y a pas grand chose à faire sinon transformer ses comptes bancaires de résident en non-résident en précisant la date de basculement* », précise Bertrand Cosson. « *On peut garder son PEA quand on quitte la France mais attention, il sera fiscalisé aux Etats-Unis !* », prévient Delphine Apostoly qui met en garde contre ces produits pour les résidents américains au même titre que l'assurance-vie (voir [Cas pratique 4](#)).

**Attention :** si vous résidez aux Etats-Unis, vous devez déclarer vos comptes bancaires à l'étranger si le solde dépasse 10.000\$ à n'importe-quel moment de l'année (même pour une seule journée), avec le formulaire Report of Foreign Bank and Financial Accounts ([FBAR](#)). En application de la loi FATCA, vous devez également remplir le formulaire [8938](#) si vous détenez une valeur totale d'actifs financiers (comptes bancaires mais aussi prêts, PEE, plans-retraite, assurances-vie etc) supérieure à 50.000\$ (100.000\$ pour les couples déclarant conjointement). Plus de détails [ici](#).

En cas de non-respect de ces obligations les pénalités peuvent être lourdes. « J'ai parfois des clients qui avaient oublié d'effectuer ces déclarations, déclare William Blanchet. Il y a une procédure à suivre en cas d'erreur ou d'omission mais elles ne permettent pas d'échapper aux pénalités ». Pour plus de détails sur vos formalités déclaratives, voir [Cas pratique 5](#).

## Position fiscale et crédit d'impôt

Si vous vivez aux Etats-Unis et que les critères de la convention vous permettent d'établir votre résidence fiscale en France, vous devez joindre chaque année le formulaire [8833](#) à votre déclaration de revenus de non-résident 1040 NR.

Si vous payez des impôts aux Etats-Unis et que vous souhaitez obtenir un crédit d'impôt auprès de l'IRS au titre de l'impôt acquitté en France, il faut se servir du formulaire [1116](#) lors de la déclaration d'impôt américaine. Le crédit d'impôt accordé sera égal à la plus petite des deux sommes entre le montant de l'impôt étranger et celui de l'impôt américain sur le revenu français, d'autres restrictions s'appliquant également. Si l'impôt français est plus élevé que l'impôt américain, l'excédent peut néanmoins être reporté sur les dix exercices suivants.

Du côté français, les revenus taxés à l'étranger et le crédit d'impôt y afférent sont reportés dans la déclaration 2047 et dans le cadre 8 de l'imprimé 2042 C (plus d'informations [ici](#)).

## Calendrier

L'année dernière, la Covid avait quelque peu chamboulé le calendrier, mais en 2021 les dates de déclaration redeviennent classiques. Aux Etats-Unis, vous devez en principe envoyer votre formulaire 1040 au 15 avril avec possibilité de décaler l'envoi au 15 octobre (pour plus de détails voir [chapitre 8](#)).

En France, la date limite de dépôt des déclarations est le 4 juin pour les non-résidents (12 juin en cas de déclaration papier).

## Départ des Etats-Unis et retour en France

Le départ des Etats-Unis pour rentrer en France donnera lieu à diverses formalités, notamment une déclaration de revenus provisoire avec le formulaire [1040-C](#) pour l'obtention d'un quitus fiscal aux Etats-Unis et la déclaration [8854](#) pour les citoyens américains renonçant à la citoyenneté et les résidents de longue durée renonçant à la carte verte.

En France, si vous étiez résident fiscal américain il faudra déclarer vos revenus l'année du retour en incluant les revenus de source française perçus avant le retour et tous les revenus perçus après le retour, en signalant votre nouvelle adresse en France.

Sachez qu'au retour en France, vous pouvez bénéficier, en fonction de votre situation professionnelle, d'allègements fiscaux pendant les huit années suivant votre nouvelle prise de fonctions. « Le dispositif impatrié s'applique en matière d'imposition sur le revenu, précise Delphine Apostoly. Si l'on remplit certaines conditions, on peut bénéficier d'exonérations sur les éléments de la rémunération directement liés à l'exercice de l'activité en France - la « prime d'impatriation » - et sur la fraction de la rémunération correspondant à l'activité exercée à l'étranger (dans certaines limites). On peut également, sous conditions, bénéficier d'un abattement de 50% au titre de l'impôt sur le revenu sur certains revenus passifs tels que les dividendes, intérêts ou plus-values de cession de source étrangère». Plus d'informations [ici](#). Vous pouvez également bénéficier d'une exonération temporaire d'IFI sur les biens situés hors de France pendant 5 ans ([voir Partie 1 - Chapitre 5](#)).



## Chapitre 5/ Fortune, succession et donation pour les Français résidents américains

### L'impôt sur la fortune immobilière



Si vous êtes résident américain, vous êtes imposable à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) - qui a remplacé l'impôt sur la fortune (ISF) depuis 2018 - dès lors que votre **patrimoine immobilier net français** est supérieur à 1,3 million d'euros. Cette notion recouvre les biens et droits immobiliers situés en France ainsi que les parts ou actions que vous possédez dans des sociétés immobilières détenant de l'immobilier, à hauteur des biens et droits possédés en France. « *Cette assiette découle des dispositions de la convention fiscale franco-américaine en matière d'impôt sur la fortune, précise Bertrand Cosson. Pour qu'il y ait imposition en France, il faut que ces sociétés soient à prépondérance immobilière en France* ».

Si on envisage un achat immobilier, on peut le financer avec un crédit bancaire affecté à l'achat du bien immobilier pour éviter de dépasser le plancher d'imposition. « *Nous affectons la dette sur l'acquisition immobilière ce qui la rendra par nature déductible de l'IFI mais aussi des droits de succession si jamais par exemple le prêt n'était pas assuré, décrit Bertrand Cosson. C'est un point majeur pour les résidents américains qui investissent dans de l'immobilier en France. Selon les cas (montants, bien loué ou utilisé comme résidence secondaire, à transmettre aux enfants etc.) on peut conseiller à nos clients de passer par une société* ».

Les formalités pour déclarer en utilisant le formulaire 2042-IFI, selon que l'on fait également une déclaration sur le revenu ou pas, sont [ici](#). Si vous revenez vous établir en France après cinq ans ou plus passés à l'étranger, sachez que vous pourrez bénéficier d'un régime spécifique à votre retour. En effet les personnes non domiciliées fiscalement en France au cours des cinq dernières années civiles précédentes, qui transfèrent sous conditions leur domicile fiscal en France en N sont imposables uniquement sur les biens situés en France et ce jusqu'au 31 décembre N+5. Au-delà, le régime commun retrouve à s'appliquer.

## Successions et donations

Elles font l'objet d'une autre convention fiscale entre la France et les Etats-Unis pour permettre d'éviter la double taxation des donataires et héritiers qui sont restés résidents français.

« La donation et la succession sont taxées soit dans l'Etat de domicile du donateur ou du défunt ou l'Etat de situation du bien selon ce qui est transmis », résume Bertrand Cosson. Du côté américain, un abattement très important s'applique au niveau fédéral à hauteur de 11,58 millions de dollars en 2020. « Sauf si Joe Biden changeait cette règle, tous ceux qui ont un patrimoine de moins de 11,58 millions de dollars n'ont pas trop de soucis avec la fiscalité américaine mais lorsqu'ils dépassent ce montant, le taux d'imposition est rapidement de 40% aux Etats-Unis. Ce sont des points importants à gérer, notamment pour les patrimoines significatifs ». En fonction de votre Etat de résidence, vous pouvez être imposé au niveau fédéré.

Attention : le domicile fiscal en matière de droits de successions n'est pas le même que celui qui s'applique en matière d'impôt sur le revenu. « *Cela signifie qu'on peut être résident aux Etats-Unis en matière d'impôt sur le revenu sans être considéré comme domicilié aux Etats-Unis sous l'angle des droits de succession* », explique Bertrand Cosson. Un point important source de risques ou d'opportunités potentiels.

Bon à savoir : si vous êtes résident américain et que vous recevez une donation ou une succession provenant d'un non-résident fiscal américain (des parents en France par exemple) pour un montant supérieur à 100.000\$ sur l'année, vous devez déposer le formulaire 3520 le 15 avril suivant (à titre purement déclaratif pour les donations ou successions taxées en France). A défaut, vous encourez une pénalité correspondant à 25% du montant omis.

Par ailleurs, sachez que le trust- couramment utilisé par les Américains comme outil de planification successorale notamment - n'est pas adapté pour vous si vous êtes expatrié temporairement aux Etats-Unis ou que vous détenez des biens en France. « *Les trusts vont entraîner une imposition en France qui peut être de 60% du patrimoine dans certaines situations. Dès lors qu'on a des biens français ou que l'on souhaite rentrer en France un jour, ce ne sera pas un support à privilégier* », prévient Bertrand Cosson.

## Cas Pratique 1:

# Je suis résident américain et je suis propriétaire d'un bien immobilier en France

### En France

Bien que résident fiscal américain, vous continuerez à payer en France les impôts locaux sur votre bien immobilier : taxe foncière, taxe d'habitation ou taxe sur les locaux vacants le cas échéant. Pensez à informer le service des impôts de votre nouvelle adresse postale.

Votre bien immobilier rentre par ailleurs dans le revenu taxable à l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) des non-résidents. «S'ils payent l'IFI sur de l'actif immobilier et s'ils veulent économiser cet impôt, on peut conseiller à nos clients de vendre leur patrimoine immobilier juste pour passer en-dessous des 1,3 Millions. Comme cela ils n'auront plus à payer d'IFI en France » indique Emmanuel Jaegle. Dans ce cas, autant le faire la première année. « L'IFI se calcule sur la base du 1er janvier de chaque année, explique le CPA. Pour optimiser au mieux, vous pouvez le faire avant le 1er janvier de l'année qui suit».

### Aux Etats-Unis

La propriété immobilière est encouragée aux Etats-Unis par le biais de nombreuses incitations fiscales, incluant par exemple la déduction des intérêts d'emprunt et impôts fonciers sous certaines conditions, le report de déficits d'année en année ou la compensation avec des bénéfices d'autres revenus passifs. Les charges déductibles ouvertes aux propriétaires peuvent être reportées sur la déclaration annuelle de revenus américaine.

Ces avantages peuvent être utilisés par les résidents fiscaux américains même si la propriété est située en France.

## Cas Pratique 2:

# Je suis résident américain et je loue mon bien immobilier en France

### En France

Conformément à la convention fiscale franco-américaine, les revenus locatifs sont d'abord imposés en France en tant qu'Etat de situation de l'immeuble, puis aux Etats-Unis en tant qu'Etat de votre résidence fiscale. Pour la France, les règles habituelles s'appliquent : revenus fonciers (taux minimum de 20 ou 30%) à déclarer au régime microfoncier ou réel dans le cas d'une location vide, bénéfices industriels et commerciaux (BIC) dans le cas d'une location meublée. S'y ajoutent des prélèvements sociaux sur les revenus immobiliers (17,2%). La location meublée permet de déduire davantage de charges (amortissement, frais d'acquisition) dans sa déclaration de revenus. Attention aux propriétaires de meublés : depuis le 1er janvier 2021, vous êtes peut-être loueur en meublé professionnel sans le savoir ! Désormais, si un non-résident propriétaire bailleur d'une location meublée en France perçoit plus de 23.000 € de recettes annuelles et que ces dernières représentent plus de 50% du total de ses revenus professionnels de source française, il est automatiquement considéré comme loueur en meublé professionnel (LMP) pour l'application des cotisations sociales.

### Aux Etats-Unis

Les revenus de location de votre bien immobilier en France doivent être reportés sur votre déclaration fiscale américaine ([déclaration 1040, schedule E](#)). Vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt sur votre déclaration américaine correspondant à l'impôt payé en France, sous réserve des limites attachées à ce crédit d'impôt (voir Chapitre 1). Sachez que le régime fédéral américain permet de déduire du montant imposable les dépenses relatives au bien loué comme les intérêts d'emprunt, les impôts fonciers et les assurances. On peut également amortir le bien en prenant en compte la dépréciation du bâtiment et des meubles et équipements inclus dans la location. Attention toutefois : si on se réserve un usage personnel du bien loué pendant plus de 14 jours ou 10% du nombre de jours du nombre de jours de location, les déductions sont réduites (voir [explications ici](#)).



## Cas Pratique 3:

# Je suis résident américain et je vends mon bien immobilier en France

### En France

Le principe est celui de l'imposition en France, mais certaines règles permettent de limiter ou supprimer la taxation:

**Exonération totale de la résidence principale:** Depuis le 1er janvier 2019, un résident américain qui cède son ancienne résidence principale en France bénéficie d'une exonération totale de la plus-value à condition:

- que la cession intervienne au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du transfert par le cédant de son domicile fiscal hors de France,
- et que la résidence principale n'ait pas été mise à la disposition d'un tiers entre le transfert de domicile et la cession, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

**Exonération partielle de la première résidence:** Le [CGI prévoit](#) une exonération pouvant aller jusqu'à 150.000 euros de plus-value nette imposable si:

- le cédant est un ressortissant de l'UE (ou de l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention de lutte contre la fraude et évasion fiscale)
- le cédant a été fiscalement domicilié en France pendant au moins 2 ans continus à un moment quelconque avant la cession.
- le bien n'est pas loué depuis au moins le 1er janvier de l'année précédant celle de la cession OU cession dans les 5 ans suivant celle du transfert du domicile fiscal pour un bien loué
- le cédant n'a pas déjà bénéficié de cette exonération depuis le 1er janvier 2006

Les plus-values sont imposées à 19% + les prélèvements sociaux pour 17,2% + si la plus-value est supérieure à 50.000 euros la taxe spéciale sur les plus-values immobilières de 2 à 6 %. [Formulaire 2048-IMM-SD](#)

### Aux Etats-Unis

La plus-value est calculée en comparant le prix d'achat en dollars au cours en vigueur à la date d'achat avec le prix de vente en dollars au cours en vigueur à la date de vente. Vous pouvez donc avoir une plus-value augmentée en raison de la variation du taux de change. **Attention** : si la maison a été reçue au titre d'une succession, le prix de base sera le prix déclaré de la succession et si la maison a été reçue au titre d'une donation, le prix de base sera le prix d'achat payé par celui qui donne le bien, ce qui peut réserver de mauvaises surprises lorsque le bien été acheté il y a longtemps. Si le bien cédé est votre résidence principale, la plus-value générée peut être exonérée pour un montant forfaitaire de 250.000\$ ou 500.000\$ pour les couples déclarant conjointement (si le bien a été loué avant de devenir la résidence principale, l'abattement est réduit). Pour en bénéficier il faut notamment avoir occupé le bien pendant une période cumulée d'au moins 2 ans pendant les 5 années précédant la vente. Mais on peut contourner cette exigence si l'on a vendu sa résidence en raison d'un changement d'emploi (plus d'informations sur les conditions et exceptions [ici](#) et [ici](#)). A défaut et au-delà, la plus-value est taxée à 15% ou 20%. Certains contribuables sont également passibles de la net investment income tax (NIIT) au taux de 3,8% et à un impôt au niveau de l'Etat ou de la ville qui n'acceptera généralement pas les crédits étrangers. Gardez donc bien en tête que **même si votre plus-value est exonérée en France**, elle doit être déclarée aux Etats-Unis selon les règles américaines et vous ne bénéficierez pas de crédit d'impôt puisque vous n'avez rien payé en France. **Dans le cas où l'on souhaite vendre sa résidence principale en France, il est donc conseillé généralement de le faire avant ou après le séjour aux Etats-Unis**

## Cas Pratique 4:

### Je m'expatrie aux Etats-Unis et j'ai un contrat d'assurance-vie en France

Lorsque l'on s'expatrie aux Etats-Unis, il faut savoir que la détention d'un contrat d'assurance-vie en France risque bien de ne plus présenter les mêmes attraits.

« En France, l'assurance-vie est souvent utilisée comme une forme d'épargne non taxable mais ce n'est pas un produit à garder quand on s'installe aux Etats-Unis, conseille Emmanuel Jaegle, co-fondateur du cabinet d'expertise-comptable Jade Fiducial. Elle est défiscalisée en France, or aux Etats-Unis elle est souvent fiscalisable. Il y a des exceptions mais la plupart du temps elle est fiscalisable ».

« Côté américain on considère que c'est un placement. Ce placement peut être qualifié de PFIC (« Passive foreign investment company »), renchérit Maître Joëlle Sorel, avocate associée au cabinet Simonard & Sorel. Vous avez un traitement fiscal qui peut être désastreux si on ne fait pas attention », prévient l'experte (pour plus de détails les PFIC, voir [Cas pratique 5](#) ).

« Il faut examiner au cas par cas », estime Frédéric Blanchard car en fonction de la date de retour en France prévue et du nombre d'années du contrat d'assurance-vie, on a parfois intérêt à le conserver. Mais dans un tel cas, il faut savoir que les exigences déclaratives aux Etats-Unis au titre du PFIC sont complexes.

S'il n'est pas avantageux de garder votre assurance-vie, vous pouvez rechercher des produits spécifiques mieux adaptés à votre lieu de résidence. « Il existe des assurances-vie françaises ou luxembourgeoises qui ne sont pas taxables aux Etats-Unis. Elles ne sont pas nombreuses et doivent être bien ficelées dès le départ » suggère Emmanuel Jaegle. A creuser éventuellement avec son banquier et son fiscaliste si on souhaite maintenir ce type de dispositif.

## Cas Pratique 5:

# Je suis résident américain et je détiens les parts ou actions d'une société étrangère

En application de la convention fiscale franco-américaine, les plus-values mobilières de source française des résidents fiscaux américains ne sont taxées qu'aux Etats-Unis, généralement au taux de 15% (sinon 20%) pour les plus-values à long terme détenues depuis plus d'un an. Sauf si l'année du transfert de votre domicile fiscal aux Etats-Unis vous êtes soumis à l'exit tax en France (voir [Chapitre 4](#)).

Les dividendes de source française sont imposables dans les deux pays. En France, vous serez taxé (retenue à la source libératoire) sur ces dividendes à 12,8% puis les Etats-Unis pourront éliminer la double-imposition en vous octroyant un crédit d'impôt (voir [Chapitre 3](#)). Aux Etats-Unis, les dividendes « qualifiés » sont taxés de la même manière que les plus-values à long terme (voir [Annexe 1](#)). Rappel : en France, les revenus financiers ne sont pas soumis aux prélèvements sociaux (CSG et CRDS) pour les non-résidents. Si votre banque vous en prélève, fournissez-lui votre certificat de résidence fiscale américain.

Attention à la réglementation américaine - très complexe - qui peut coûter cher lorsqu'on l'ignore, notamment sur ces points:

### CFC et PFIC:

Si vous détenez les parts ou actions d'une société considérée comme une « controlled foreign corporation » (CFC), vous devrez peut-être déclarer un revenu même si vous n'avez pas reçu de dividendes. Une société sera considérée comme une CFC si plus de 50% de ses actions (en droits de vote ou valeur) est détenue par un résident ou citoyen américain détenant directement ou indirectement au moins 10% de ses actions. Attention : la détention indirecte couvre notamment celle de personnes qui vous sont apparentées (conjoint, enfants, petits-enfants, parents).

Un autre piège complexe vous guette lorsque vous détenez des parts ou actions d'une société étrangère. « *Si elles émanent d'une société étrangère qui a plutôt des revenus passifs (holding, société patrimoniale...), vous pouvez rentrer dans la réglementation PFIC (Passive foreign investment company) qui revient globalement à une transparence fiscale et une imposition au barème des revenus de la société. Ces règles atteignent une complexité assez rare* », alerte Bertrand Cosson. Les PFIC relèvent du formulaire [8621](#). Si vous détenez des parts ou actions potentiellement concernées, faites-vous aider par un professionnel qui vous aidera à réduire votre impact fiscal.

**Obligations déclaratives:** quelques formulaires à connaître pour éviter de mauvaises surprises (**pénalité automatique de 10.000\$** en cas d'omission même si bien souvent aucun impôt n'est dû!):

- [8938](#) ou FATCA: pour tous les résidents fiscaux américains et « dual status » dont les actifs financiers (incluant les comptes bancaires, assurances-vie, titres, PEE, plans retraite...) dépassent 50.000\$ pour les célibataires le dernier jour de l'année ou 75.000\$ n'importe quand dans l'année, et 100.000\$ pour les couples ou 150.000\$ n'importe quand dans l'année

- [5471](#): « Information return of US persons with respect to certain foreign corporations ») est très couramment utilisé. Il doit être rempli dans certaines circonstances par les résidents américains détenant 10% ou plus des parts ou actions d'une société étrangère ou qui acquièrent ou cèdent des parts ou actions dans la société. Très compliqué: 30 heures pour remplir le formulaire selon l'IRS!

- [8865](#): similaire au précédent, mais pour les sociétés soumises à l'impôt sur les personnes physiques.

## Cas Pratique 6:

### Mon conjoint est dans un cas différent (résidence, nationalité, date d'arrivée ou de départ...)

« Lorsqu'un membre du couple est résident et l'autre non, ils ne peuvent pas en principe faire une déclaration conjointe. Si le non-résident a des revenus de source américaine, il doit les déclarer aux Etats-Unis bien sûr », rappelle William Blanchet. **En déclarant séparément, la note du couple est souvent plus salée.**

S'il y a un décalage d'arrivée ou de départ entre les deux membres du couple au cours de la même année, il faut procéder au cas par cas en déterminant la résidence fiscale de chacun. « On est dans un calcul arithmétique. On examine quelles règles s'appliquent au vu de la situation et on a généralement la possibilité de choisir l'option extrême de la résidence fiscale américaine (à quelques exceptions près) », précise Frédéric Blanchard. Ainsi, même si l'un des conjoints n'est pas résident sur l'année, le couple peut choisir d'être traité comme résidents tous les deux, ce qui permet de déclarer conjointement et peut réduire le montant de l'impôt. Dans ce cas, les deux conjoints sont imposés aux Etats-Unis sur leurs revenus mondiaux. « Il faut étudier au cas par cas, car choisir la résidence fiscale américaine n'est pas toujours un avantage », prévient Frédéric Blanchard (voir les « dual status », [chapitre 2](#)).

« Cela peut créer un petit décalage dans l'application de la résidence fiscale entre la France et les Etats-Unis, commente Bertrand Cosson. Si on arrive aux Etats-Unis en septembre sans respecter la règle du « substantial presence test », on n'est a priori pas résident de septembre à décembre. Ce n'est pas aussi simple qu'en France où l'on devient résident fiscal dès le premier jour où on le déclare et cela peut créer certaines opportunités ou risques vis-à-vis de l'administration fiscale française ». Si les deux conjoints sont résidents américains, ils feront une déclaration commune. S'ils ne sont pas de la même nationalité et que chacun a des revenus provenant de pays différents il faudra, là encore, creuser au cas par cas. « La question des obligations liées à d'éventuels crédits d'impôt auxquels ils auraient droit ou pas peut se poser », précise Frédéric Blanchard qui examine alors les revenus de chaque conjoint et la convention qui lui est applicable, le cas échéant. S'il y a une convention, sachez qu'elles sont généralement construites sur le même modèle et obéissent globalement aux mêmes mécanismes, même si les taux peuvent changer.

## 2ème partie

# L'impôt sur le revenu aux Etats-Unis

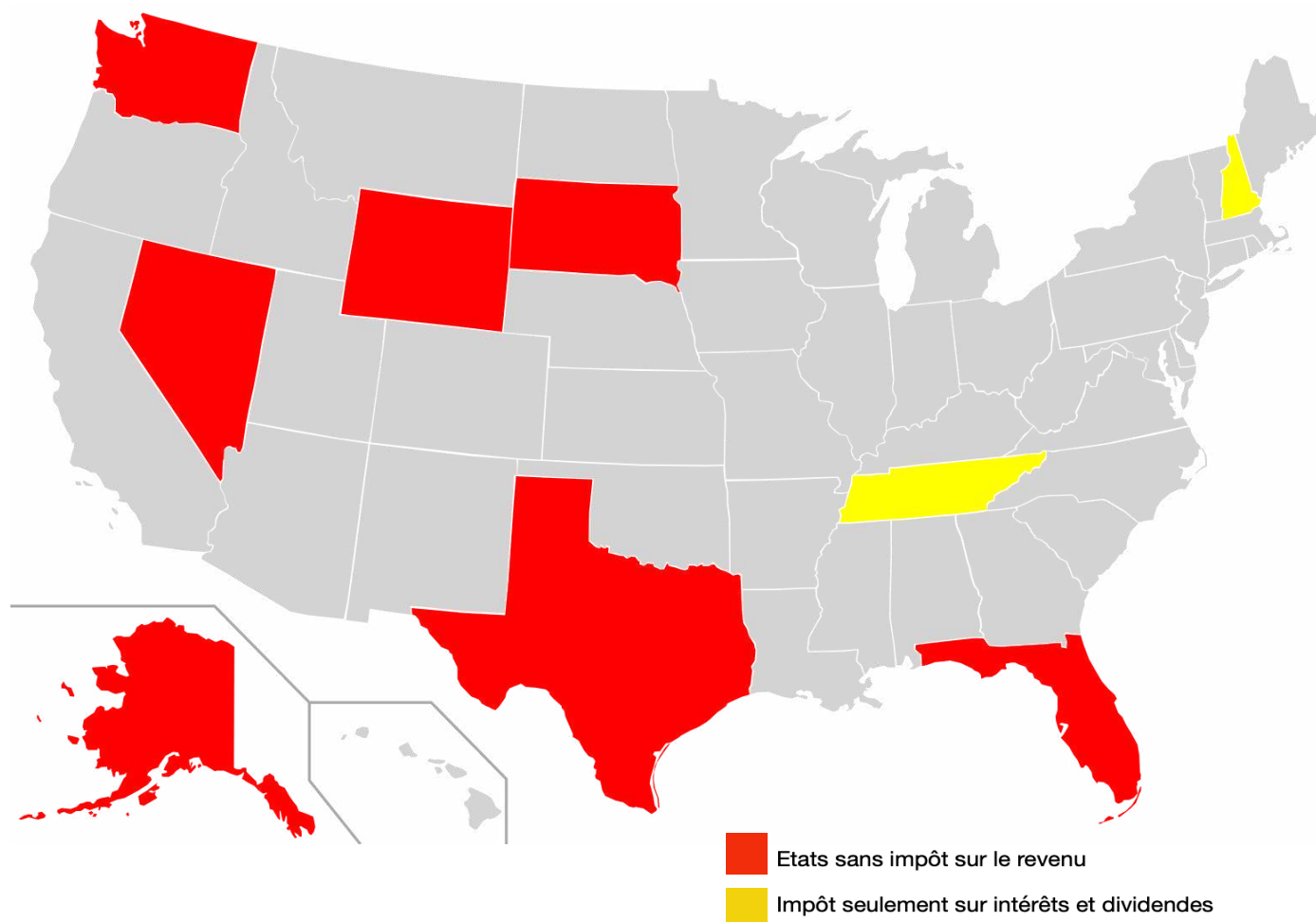
Les États-Unis n'ont pas la réputation d'assommer leurs contribuables avec les impôts et pourtant, en fonction de votre situation et de votre lieu de résidence, le système fiscal américain peut vous réserver de mauvaises surprises. Il est donc essentiel de bien comprendre le système fiscal américain pour anticiper et optimiser l'impôt que vous devez payer aux États-Unis. Cette charge varie en fonction de votre situation personnelle, mais également de l'endroit où vous habitez.



## Chapitre 6/ Impôt fédéral et local : le millefeuille fiscal américain

Aux Etats-Unis les compétences fiscales sont réparties entre la Fédération et les Etats fédérés auxquelles s'ajoutent parfois les collectivités locales, ce qui conduit selon les cas à une double voire une triple fiscalité. Concrètement, cela veut dire qu'en fonction du lieu où vous habitez vous devez déclarer et payer l'impôt fédéral et l'impôt de votre Etat, voire même celui de votre ville ou de votre collectivité.

Ce système conduit à de grandes disparités à l'intérieur du pays car le taux appliqué par les Etats est très variable. Certains Etats comme par exemple le Texas, la Floride, le Wyoming et Washington, ne prélèvent pas d'impôt sur le revenu alors qu'un résident de New York paye l'impôt sur le revenu fédéral, celui de l'Etat de New York et de la ville de New York City. **En 2020, les taux appliqués par les Etats varient entre 0 et 13,3% (Californie).** On trouve une liste détaillée des taux pratiqués [ici](#). Rappelez-vous que les règles de résidence n'y sont pas toujours les mêmes que celles applicables au niveau fédéral et que les conventions fiscales ne sont souvent pas reconnues au niveau de l'Etat.



## Moins d'impôts qu'en France ? Une idée reçue

Au total, l'addition américaine peut être lourde. « *C'est une fausse idée de penser qu'aux Etats-Unis on paye moins d'impôts qu'en France* » prévient Emmanuel Jaegle. « *La plupart de mes clients qui gagnent moins de 600.000 dollars par an et qui résident dans la ville de New York payent plus d'impôts ici. Plus leur quotient familial en France est élevé, plus ils sentiront la différence d'impôt aux Etats-Unis* » indique l'expert. Par ailleurs, Joe Biden a annoncé pendant sa campagne son intention d'augmenter les impôts pour les contribuables gagnant plus de 400.000\$. Quant-à ceux qui gagnent plus d'1 million de \$, ils ne bénéficieraient plus du taux de faveur de 20% sur les plus-value à long terme ("long term capital gain"), qui passerait à 39,6%. « *Sous réserve que cette réforme fiscale Biden soit votée bien sûr* », précise Emmanuel Jaegle qui prévoit une application au plus tôt en 2021 et au plus tard en 2022 si ces réformes étaient entérinées.

Cela n'ira pas en s'améliorant dans une ville comme New York si l'on tient également compte des impôts locaux, selon Frédéric Blanchard. « *Les dernières annonces d'Andrew Cuomo prévoient de rendre New York l'Etat le plus taxé aux Etats-Unis s'il ne bénéficie pas d'une aide fédérale de près de 15 milliards. Couplé à l'impôt prélevé par la ville, on se retrouvera peut-être en 2021 ou 2022 à des niveaux d'imposition fédérée cumulés dans la ville de New York qui dépasseront les 15%. Du jamais vu !* », lance l'expert-comptable.

***"Jusqu'à 50% d'imposition si on vit à New York avec un salaire élevé"***

Avant de s'installer aux Etats-Unis, c'est donc une bonne idée de vérifier l'impact fiscal du nouveau lieu d'habitation (en prenant en compte l'Etat mais aussi la ville). « *On peut subir jusqu'à presque 50% d'imposition si on vit dans la ville de New York et que le salaire est très élevé* » observe William Blanchet, CPA aux Etats-Unis. « *Si vous vivez dans le Connecticut ou le New Jersey votre imposition est différente de celle que vous avez si vous vivez à Manhattan. (...) Beaucoup de retraités s'installent à Miami où il n'y a pas d'imposition sur le revenu au niveau de l'Etat* » constate l'expert.

L'impact est d'autant plus important que lorsqu'une personne est considérée comme résidant aux Etats-Unis, elle est en principe taxée aux Etats-Unis sur l'ensemble de ses revenus mondiaux, sous réserve des dispositions des conventions internationales.

## Chapitre 7/ La retenue à la source et les acomptes provisionnels

L'impôt sur le revenu est payé soit directement à la source, soit par l'intermédiaire d'acomptes provisionnels calculés directement par le contribuable. Aux Etats-Unis, l'impôt sur le revenu est donc payé au cours de l'année d'acquisition des revenus (année N) avec une régularisation l'année suivante (N+1).

### Retenue à la source ("withholding tax")

Certains revenus font directement l'objet d'un prélèvement à la source :

- les salaires, pourboires, intéressements au chiffre d'affaires, indemnités de licenciement ou indemnités journalières versées par l'employeur sont en principe obligatoirement soumis à la retenue à la source. Les entreprises donnent à leurs employés avant le 31 janvier de chaque année le formulaire [W-2](#) qui comporte à la fois le revenu touché et les impôts déjà payés. Les pensions ou rentes (pensions versées par l'employeur, comptes épargne-retraite, contrats d'assurance-vie...) font également l'objet d'une retenue à la source sauf si le contribuable y renonce expressément ;
- les intérêts, dividendes ainsi que certains paiements effectués dans un cadre d'affaires (commissions par exemple) peuvent dans certains cas être soumis à la retenue à la source,
- le contribuable peut volontairement choisir de soumettre au prélèvement à la source les paiements effectués par l'Etat fédéral ou ses agences comme par exemple les allocations de sécurité sociale ou les indemnités de chômage.

Attention aux rémunérations différées (bonus) que vous gagnez une année mais que vous recevez ultérieurement. Ces rémunérations ne seront en principe taxables que lorsque vous les toucherez, mais il faut pour cela remplir certaines conditions convenues à l'avance avec l'employeur.

Au moment de leur embauche, les salariés doivent compléter un formulaire [W-4](#) (qui a été remanié en 2020) dans lequel ils fournissent des informations concernant leur statut marital, s'ils ont des enfants et s'ils ont un autre travail. Ce document sert de base à l'employeur pour calculer le montant de l'impôt retenu à la source. Il est important de bien remplir ce papier qui permettra à l'employeur d'ajuster le montant prélevé.

Les couples doivent être particulièrement attentifs en remplissant leur W-4. « *Si les deux époux travaillent, le formulaire W-4 reste assez mal fait même s'il a été revu, alerte Emmanuel Jaegle. La plupart des gens cochent la case 'married' et doivent de l'argent au 15 avril car ils n'ont pas été prélevés assez pendant l'année. Pour anticiper ça, sur le W-4, souvent celui qui gagne le moins doit cocher la case 'single' or 'married filing separately' l'année d'arrivée. A partir du 1er janvier qui suit, le couple pourra cocher 'married filing jointly'* » conseille l'expert.

A l'arrivée aux Etats-Unis, le système américain peut réserver des surprises. « *Souvent nos clients sont trop prélevés la première année car ils arrivent en cours d'année et sont prélevés sur un salaire annuel (...) donc ils ont un beau remboursement* » constate Emmanuel Jaegle, car beaucoup d'expatriés s'installent aux Etats-Unis entre le 30 juin et le 1er septembre. Ces personnes sont trop prélevées d'impôt à la source, les calculs de prélèvements d'impôts sur les salaires se faisant toutes les deux semaines ou mensuellement comme s'ils avaient gagné le même salaire sur une année complète alors qu'ils ne passeront que quelques mois aux Etats-Unis sur l'année. Ils recevront donc beaucoup moins de revenus que celui calculé par les organismes qui gèrent les paies et les prélèvements salariaux. Ces personnes se trouvent alors dans des tranches d'impôt moins élevées et reçoivent un remboursement d'impôt car elles ont été trop prélevées à la source pendant les premiers mois de cette première année.

## **Acomptes provisionnels (estimated tax)**

Pour les catégories de revenus ne faisant pas l'objet d'une retenue à la source (en particulier les revenus d'un entrepreneur individuel, intérêts, dividendes, plus-values, loyers...), le contribuable doit régler la majeure partie de son impôt fédéral sur les revenus de l'année en cours, en versant chaque trimestre un montant d'impôt estimé. Les versements des entrepreneurs indépendants couvrent également la « self employment tax » au taux de 15,3% pour leur contribution à la sécurité sociale et Medicare.

Les paiements doivent en principe être effectués les 15 avril, 15 juin, 15 septembre de l'année en cours (N), et le 15 janvier de l'année suivante (N+1). Le contribuable utilise le formulaire [1040ES](#).

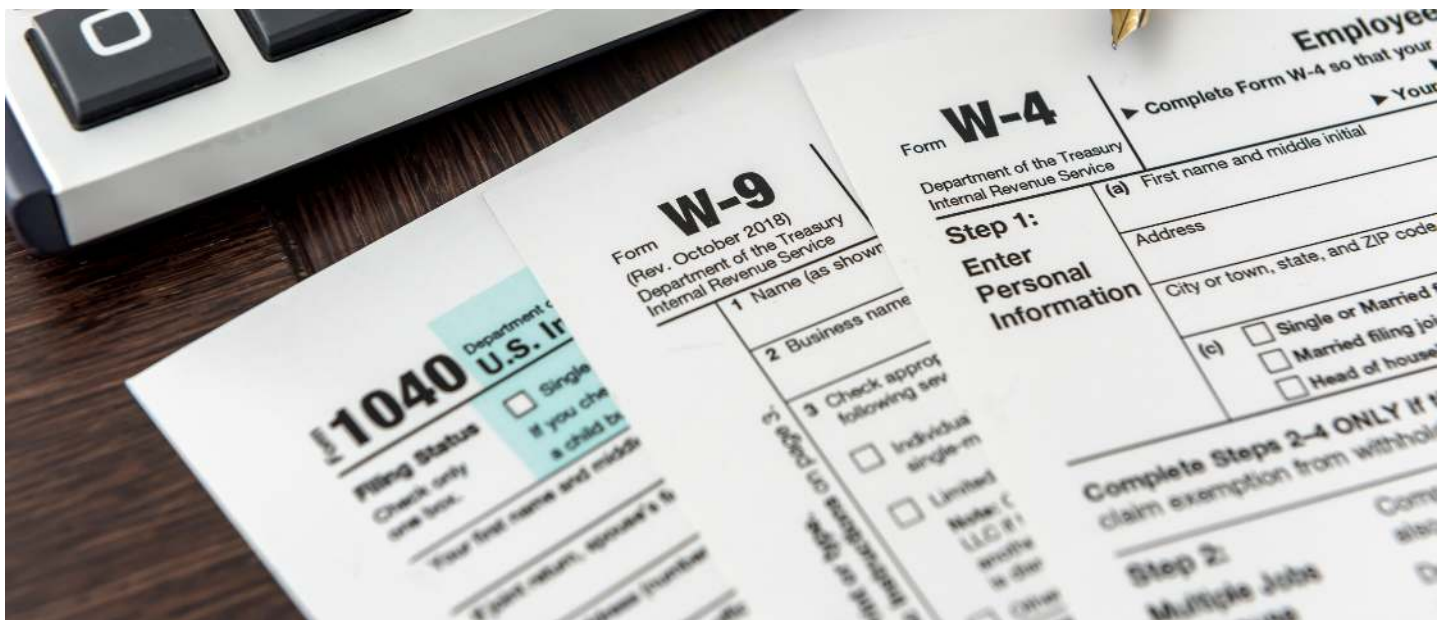
Si l'IRS estime que le montant cumulé de l'impôt payé par voie de retenue à la source et/ou d'acomptes provisionnels au cours de l'année est insuffisant, on risque une pénalité.

On peut généralement écarter ce risque en s'assurant que :

- le montant de l'impôt dû après déduction du montant retenu à la source et des crédits est inférieur à 1000\$,
- on a payé au moins le plus faible des deux montant suivants :
  - . 90% de l'impôt sur le revenu de l'année ou,
  - . 100% de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année précédente (110% si votre AGI dépasse un certain montant).

## Chapitre 8/ Préparer ma déclaration de revenu

Dans tous les cas, qu'on soit soumis à une retenue à la source et/ou au paiement d'acomptes provisionnels, on doit en principe déclarer chaque année au niveau fédéral et fédéré les revenus effectivement perçus au cours de l'exercice fiscal précédent (N-1). Cette formalité permet notamment à l'administration fiscale de corriger les écarts pouvant apparaître entre la provision effectuée et le solde définitif. Il faut donc remplir deux déclarations (tax return) : une pour l'Etat fédéral et une pour l'Etat dans lequel on vit. Les explications données ci-après concernent l'impôt au niveau fédéral.



### Personnes concernées

L'obligation de déclarer s'applique à partir d'un certain montant de revenu brut annuel qui dépend de votre âge, de votre statut de dépôt (célibataire, marié déposant séparément etc) et de la source de vos revenus. Il est par exemple de 12.400\$ en-dessous de 65 ans. ([Voir ici](#) pour plus d'information).

**Contrairement à certaines idées reçues, les étudiants ne sont pas dispensés de déposer une déclaration et doivent le faire à partir du moment où leur revenu dépasse le seuil.**

Dans certaines situations on doit déposer une déclaration même si on est en-dessous du seuil. Pour les travailleurs indépendants par exemple, en fonction de la manière dont ils sont structurés ils peuvent être obligés de remplir une déclaration à partir de 400\$ de « self employment income » (montant des revenus moins déductions). Et il aussi très souvent recommandé de déposer une déclaration même si le seuil n'est pas atteint, notamment pour bénéficier du délai de prescription de 3 ans. Par ailleurs, déposer une déclaration permet de se faire rembourser le montant excédentaire d'impôt prélevé à la source. « *Cela concerne souvent les enfants de nos clients, qui font des stages d'été, qui travaillent un ou deux mois* », précise Emmanuel Jaegle.



## Calendrier

La déclaration doit être déposée au plus tard le 15 avril de l'année N+1 avec la possibilité de demander un report au 15 octobre sous certaines conditions (formulaire de demande [ici](#)) . Attention, cela ne retardera pas le paiement (fait sur la base d'une estimation dans ce cas). Un retard expose à des pénalités. Si vous vivez en-dehors des Etats-Unis au moment où la déclaration est due, la date de dépôt est automatiquement repoussée au 15 juin. Vous pouvez demander une extension si nécessaire. Si vous étiez en "dual status" vous avez jusqu'au 15 avril si vous étiez résident à la fin de l'année fiscale ou 15 juin si vous étiez non-résident.

## Choisir son statut

Chaque contribuable doit choisir un statut de dépôt dans sa déclaration de revenu parmi cinq catégories : célibataire, marié déposant une déclaration conjointe, marié déposant une déclaration séparée, chef de foyer et veuf avec enfant à charge. Ce statut déterminera notamment le taux d'imposition et les possibilités de déductions.

Par comparaison avec la France et son quotient familial, le système américain ne permet pas de réduire de manière significative le montant de l'impôt sur le revenu lorsqu'on a des enfants ([voir chapitre 9](#) le Child Tax Credit, très modique surtout pour certains expatriés). En revanche, le mariage peut faire une grosse différence. « *Quand un époux ou une épouse ne travaille pas, on profite d'une part supplémentaire, donc on paye presque moitié moins d'impôt que si on est célibataire - sous réserve qu'on gagne moins de 622.000\$, ce qui concerne évidemment la plupart des gens* » précise Emmanuel Jaegle.

« *Dans certains cas exceptionnels, la déclaration séparée peut avoir des avantages, confirme Frédéric Blanchard. C'est le cas par exemple de certaines personnes qui souhaitent appliquer des déductions médicales importantes et profitent ainsi d'un plancher divisé par deux puisqu'il est calculé sur la base imposable, donc le revenu. Il peut aussi arriver aussi que certains conjoints ne souhaitent pas être associés à une position fiscale un peu agressive de leur époux, mais c'est évidemment une situation spéciale* ».

Avant de commencer à remplir votre déclaration, sachez qu'il vous faudra obtenir un [numéro de sécurité sociale](#) ("social security number" ou SSN) pour vous et les membres de votre famille ou, à défaut, un [numéro d'identification du contribuable](#) ("individual taxpayer identification number" ou ITIN).

## Quel formulaire ?

Le [formulaire 1040](#) est le formulaire standard qui peut être utilisé par tous les citoyens américains et résidents. Les contribuables de plus de 65 ans peuvent utiliser le [1040 SR](#) qui a été créé pour eux en 2018, mais ils peuvent aussi continuer à utiliser le 1040 s'ils le souhaitent. Si vous êtes en dual status (votre année d'arrivée par exemple) vous devrez remplir un formulaire 1040 pour la partie de l'année où vous étiez résident et un formulaire [1040 NR](#) pour la partie où vous étiez non-résident.

Les anciens formulaires 1040 EZ et 1040 A ne sont plus utilisés depuis 2018.

## Chapitre 9/ Calculer mon impôt

### Détermination du revenu imposable

On commence par calculer son revenu brut ajusté ("adjusted gross income" ou AGI) qui est la somme des revenus de toutes nature (salaires et autres revenus, intérêts, dividendes, revenus fonciers, plus-values etc) moins certains ajustements autorisés (contribution à un Individual Retirement Account (IRA) par exemple, cotisation assurance santé ou frais professionnels d'un entrepreneur indépendant, intérêts d'emprunt étudiant...). Le montant de l'AGI sert de base au calcul de l'impôt et aide à déterminer si on se qualifie pour appliquer certaines déductions.

On peut ensuite effectuer les déductions :

– **soit un montant forfaitaire** pour frais ("standard déduction") qui varie en fonction du statut de dépôt choisi (en 2020 : 12.400\$ pour un célibataire, 24.800\$ pour un couple déclarant conjointement et 12.400\$ pour chaque membre d'un couple déclarant séparément). [Voir annexe 1.](#)

– **soit** si c'est plus intéressant, on peut déduire le montant de **certaines charges réelles** sous certaines conditions et limites ("itemized deductions"), comme par exemple :

.frais médicaux dans la limite de 10% de l'AGI,

. don à un organisme caritatif admissible (si vous êtes en standard deduction en 2020 vous pourrez aussi déduire 300\$ à ce titre). [Voir chapitre 11.](#)

. property tax et state tax dans la limite de 10.000 \$ et intérêts d'emprunt immobilier dans la limite de 750.000\$ (ces limites ont été instaurées par la réforme fiscale de Donald Trump). « *Joe Biden va peut-être revoir la règle limitant la déductibilité de la property et state tax car cela a fait beaucoup de mal aux gens qui en paient beaucoup, comme par exemple ceux qui résident en Californie ou dans l'Etat de New York, prévoit Emmanuel Jaegle. Beaucoup de Français qui sont propriétaires à Mamaroneck ou à Larchmont payent facilement déjà 10.000 \$ de state tax en impôt sur le revenu et entre 30.000 et 60.000\$ de property tax. Il ne peuvent donc plus déduire cette dernière de leur revenu imposable* ».

Attention : les couples mariés doivent choisir la même option (montant forfaitaire ou charges réelles) même s'ils déclarent leur revenu séparément.

L'ancienne "personal exemption" a été supprimée par la réforme du président Donald Trump de 2017, l'actuel système s'avérant généralement moins avantageux pour les non-résidents et les familles d'au moins deux enfants, selon Emmanuel Jaegle. La réforme fiscale de Donald Trump a également supprimé les frais de déménagement de la liste des ajustements qui permettaient de réduire le montant de l'AGI. Par ailleurs, les frais professionnels des salariés non remboursés par l'employeur ont été exclus des déductions.

On peut en revanche bénéficier de crédits d'impôt pour enfants (le Child Tax Credit jusqu'à 2.000\$ par enfant de 16 ans ou moins, en fonction des revenus et limité dans le cas de revenus taxables de 200.000\$ pour un célibataire et 400.000\$ pour un couple déclarant conjointement) et autres personnes à charge, frais d'études etc.. (les « non refundable credit »).

Mais attention : les conditions pour bénéficier du Child Tax Credit ne s'appliquent pas forcément aux expatriés depuis la réforme fiscale Trump qui en a augmenté le montant tout en réduisant son champ d'application, prévient Emmanuel Jaegle. « *Seuls les enfants nés aux Etats-Unis permettent d'obtenir la déduction de 2.000\$. Les enfants qui ne sont pas nés aux Etats-Unis ou qui ne sont pas devenus américains ou carte verte peuvent en bénéficier mais le montant de la Child Tax Credit est limité à 500\$ par enfant dans le meilleur des cas. Ces enfants d'expatriés n'ont pas de numéro de sécurité sociale mais un ITIN (Individual Tax Identification Number)* », explique l'expert.

**« Seuls les enfants nés aux Etats-Unis permettent d'obtenir la déduction de 2.000\$ »**

Le président Biden a annoncé son intention d'augmenter le crédit à hauteur de 3.000\$ pour les enfants de 6 à 17 ans et 3.600\$ pour les moins de 6 ans. Le crédit pour frais de garde d'enfant (le Child and Dependant Care Tax Credit) pourrait également être amélioré et un coup de pouce donné pour l'acquisition de la première résidence. Là encore, affaire à suivre en 2021-2022.

## Le cas des travailleurs indépendants

Les salariés perçoivent des revenus nets ayant fait l'objet de prélèvements (impôt fédéral, impôt d'Etat ou local, cotisations à la sécurité sociale, Medicare), détaillés dans le fameux formulaire W2. Les travailleurs indépendants (« self-employed individuals ») reçoivent quant-à eux des revenus bruts sur lesquels ils peuvent calculer des déductions. « ***Ils ont le droit de déduire toutes les dépenses ordinaires et nécessaires liées à leur activité commerciale (par exemple téléphone, déplacements, loyers de bureau ou « home office deduction » s'ils travaillent chez eux, repas...)*** dans le respect de certaines limites. Le montant net est alors soumis à l'impôt et à la 'self employment tax', qui est l'équivalent de la part employeur et employé des cotisations de sécurité sociale et Medicare » explique William Blanchet.

N'étant pas soumis aux prélèvements, le travailleur indépendant doit procéder aux « estimated tax payments » en estimant ce qu'il devra payer à l'Etat et en versant chaque trimestre un quart de cette somme le 15 avril, 15 juin, 15 septembre et 15 janvier. En cas de trop payé il sera remboursé à la fin de l'année fiscale. Plus d'informations sur la fiscalité des travailleurs indépendants [ici](#).

## Barème

Les Etats-Unis appliquent un système progressif par tranches. La première tranche de revenu est taxée selon le barème le plus bas et ainsi de suite.

Le barème progressif comprend 7 tranches comprises entre 10 et 37%. Le montant des tranches varie en fonction du statut de dépôt choisi pour la déclaration (voir notre annexe p.43)).

## L'Alternative Minimum Tax

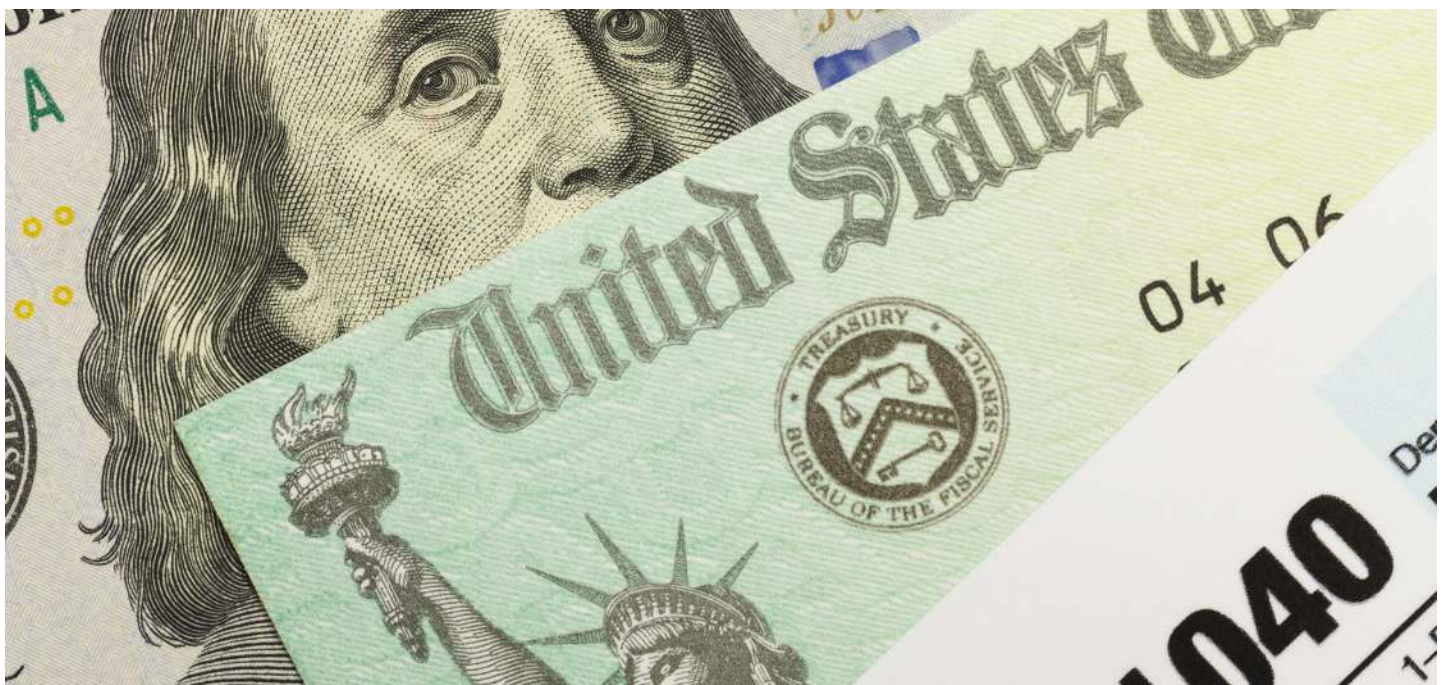
Pour corser le tout, le système fiscal américain intègre un calcul alternatif pour assurer un impôt minimum en limitant l'effet d'une sur-utilisation des déductions.

Il faut donc procéder à deux calculs parallèles pour déterminer son impôt :

- avec le barème progressif, qui prend en compte toutes les déductions comme expliqué plus haut, et
- selon les règles de l'Alternative Minimum Tax (AMT) qui est calculée selon un taux fixe (26% et 28%) avec des déductions moins généreuses.

Il faut ensuite comparer les deux résultats et retenir le plus élevé. Le [formulaire 6251](#) permet de déterminer si on est concerné par l'AMT et d'en calculer le montant.

Très utilisée auparavant, l'AMT est beaucoup plus rarement appliquée depuis qu'elle a été modifiée sous la présidence Trump. « *Depuis la réforme de Donald Trump, seulement 1% environ de mes clients appliquent ce deuxième mode de calcul, car les célibataires gagnant moins de 518.000\$ et les couples gagnant moins de 1.036.800\$ ne sont plus concernés par l'AMT, ou dans des conditions très exceptionnelles pour certains propriétaires de stock-options* », commente Emmanuel Jaegle.



## Chapitre 10/ Le passage en caisse

### Payer ou se faire rembourser (le “refund”)

La dernière étape de la déclaration permet de déterminer si on doit de l'impôt ou non. Pour cela on retire notamment du montant de l'impôt dû l'impôt déjà payé (par retenue à la source et /ou acomptes provisionnels). On peut également retirer certains crédits supplémentaires (les « refundable credits »).

Si le résultat indique un montant d'impôt à payer, il doit être réglé au moment du dépôt de la déclaration. Si au contraire vous avez payé trop d'impôt, vous avez droit à un remboursement, le « tax refund ». « *La majorité de mes clients salariés reçoivent un refund à la fin de l'année si les prélèvements sont bien calculés.* » constate William Blanchet.

### Dépôt

Relisez bien votre déclaration ! Selon [l'IRS](#), les erreurs les plus fréquentes incluent l'oubli de signer la déclaration papier et les coquilles sur les numéros de sécurité sociale ou de compte bancaire par exemple.

Les paiements peuvent être effectués en ligne ou par courrier.

Si vous êtes perdu malgré nos explications ou si vous avez une situation compliquée (investissements divers, biens immobiliers), il est recommandé d'avoir recours à un professionnel au fait des dernières réglementations. Vous trouverez un annuaire de professionnels spécialisés dans les questions franco-américaines à la fin de ce guide.

### Conservez vos documents

Il est généralement prudent de conserver les justificatifs des déclarations (notamment les justificatifs des déductions effectuées) pendant au moins 6 ans. En principe l'IRS a un délai de 3 ans pour procéder à un contrôle mais si une erreur importante ou fraude est suspectée, ce délai peut être allongé à 6 ans. Les recommandations de l'IRS en matière de conservation de documents sont consultables [ici](#).



## Chapitre 11/ Ce qui change en 2021

« Il n'y a pas eu de très gros changements pour 2020 », prévient William Blanchet car la grosse réforme fiscale du président Trump a été votée en 2017 et appliquée en 2018. Mais cette année très particulière a placé beaucoup de personnes dans une situation inédite, source de questionnements. En dehors des ajustements habituels des fourchettes de revenu et autres seuils (voir quelques données chiffrées à l'[Annexe 1](#)) voici les principaux changements qui sont intervenus, liés pour la plupart à la situation économique difficile engendrée par la pandémie.

### Les aides liées à la Covid-19

L'année 2020 a évidemment été marquée par l'épidémie de Covid-19. L'IRS et le département du Trésor ont soutenu financièrement beaucoup de personnes pendant l'année au moyen de « stimulus payments » qui correspondent à des crédits d'impôt, calculés sur la base du revenu brut ajusté (Adjusted Gross Income ou AGI) 2018 et 2019. « L'IRS a donné 1200\$ en 2020 à tous les Américains et titulaires de carte verte gagnant moins de 75.000\$ par an. Entre 75.000 et 100.000\$ il y avait une aide progressive allant jusqu'à s'éteindre lorsqu'on gagne 100.000\$ et plus. Puis à la fin de l'année, ils ont redonné 600\$ à nouveau, selon les mêmes conditions. Cela a donc concerné beaucoup de monde, probablement 97 % des contribuables américains ! », lance Emmanuel Jaegle. Certains ont reçu la totalité de l'aide et d'autres non.

**« Ceux qui devaient recevoir un paiement stimulus et qui ne l'ont pas reçu pourront demander un crédit d'impôt »**

« Ceux qui devaient recevoir un paiement stimulus et qui ne l'ont pas reçu pourront demander un crédit d'impôt », précise William Blanchet. L'IRS a mis à jour le formulaire 2040 pour permettre aux personnes qui le souhaitent de faire une réclamation, soit parce qu'elles n'ont pas reçu leur paiement par erreur ou retard, soit parce que leur AGI 2020 se trouvait en-dessous du seuil donnant droit à un paiement alors que leur AGI 2018 ou 2019 était au-dessus. Les contribuables pourront également procéder à une réclamation des paiements non reçus par leurs dépendants.

Ces paiements étant considérés comme des crédits d'impôt, ils ne seront pas taxables et n'augmenteront donc pas le revenu imposable. Si le contribuable a de l'impôt à payer, un crédit sera appliqué sur son montant et s'il n'a pas d'impôt à payer il obtiendra un remboursement, précise Emmanuel Jaegle. « Joe Biden a par ailleurs annoncé qu'il pourrait donner jusqu'à 1400\$ par personne en 2021 donc en deux ans l'Etat américain pourra avoir donné 3200\$ à tous les Américains du monde entier qui gagnent moins de 75.000\$. Ça fait beaucoup d'argent ! », lance le CPA.

## 300\$ de déductions pour dons

« Etant donné que l'année a été difficile pour tout le monde et pour encourager les dons, l'administration fiscale a annoncé que les personnes qui pratiquent la déduction standard pourront néanmoins déduire 300\$ en plus au titre des dons qu'ils auront effectués au bénéfice d'associations caritatives », indique Emmanuel Jaegle. Pensez à ajouter cette déduction dans votre déclaration si vous êtes concernés. « On peut aussi dé plafonner les déductions », précise Frédéric Blanchard.

## Retraits sur comptes IRA (Individual Retirement Accounts) et 401(K)

Compte tenu de la situation difficile, le CARES Act a permis à des personnes de moins de 59 ans et ½ de retirer jusqu'à 100.000\$ sur leur plan de retraite en 2020 - 401(k) ou IRA notamment - sans payer les pénalités habituellement applicables. « On vous permet également de rembourser à votre 401(k) ou IRA la somme retirée en 2020, ce remboursement générant un crédit d'impôt correspondant au montant imposé au titre de ce retrait, et ce pendant une période de 3 ans », décrit Frédéric Blanchard. De quoi économiser de l'impôt et reconstituer son épargne retraite.

Autre mesure exceptionnelle cette année : l'obligation de retirer un minimum de distribution chaque année (« required minimum distributions » ou RMDs) sur votre 401(k) ou IRA à 70 ans et demi -, basée sur l'espérance de vie - a été assouplie. « L'année des 70 ans et demi vous devez normalement retirer une certaine somme. Cette obligation a été maintenant reportée jusqu'à 72 ans », explique Emmanuel Jaegle. Cet assouplissement permet d'économiser de l'impôt pendant deux ans supplémentaires si vous n'avez pas besoin de cet argent entre 70 et 71 ans puisque ces retraits sont taxables. Une autre règle, valable seulement pour 2020, a permis aux personnes de ne pas prendre leur RMD au titre de cette année-là seulement, précise le CPA.

« Le SECURE Act permet par ailleurs aux titulaires d'IRAs de continuer à y déposer de l'argent après 70 ans et demi à partir de 2020 », précise Frédéric Blanchard. Ces sommes étant déductibles, là encore une économie d'impôt peut être réalisée sur l'année 2020 (tout en gardant à l'esprit qu'il faudra payer de l'impôt au moment du retrait).

## Pour les entrepreneurs individuels

Le gouvernement américain a mis en place - comme un peu partout dans le monde - des mécanismes de prêts pour aider les entrepreneurs à traverser cette période compliquée. « Nous sommes arrivés à lever plusieurs millions de dollars en prêts (PPP ou Paycheck Protection Program Loans) pour nos clients. Ce n'est pas rien ! Nous sommes en train de procéder aux demandes pour l'abandon », explique Frédéric Blanchard. Ces prêts ont en effet vocation à être transformés en dons (« forgiven ») sous certaines conditions (lorsqu'ils ont été utilisés pour des dépenses comme les salaires ou le loyer par exemple). Ils ne seront pas taxables et les charges correspondantes (les dépenses éligibles effectuées grâce à ces PPP) seront déductibles, selon l'expert.

## Peut-on déduire le chômage partiel ?

Moins bonne nouvelle pour ceux qui ont touché le chômage, selon Frédéric Blanchard. « *Beaucoup de gens sont concernés et se demandent s'ils paieront de l'impôt sur le chômage partiel touché en 2020. Malheureusement oui, cela fait partie des éléments taxables et si l'impôt n'a pas été prélevé à la source il faut l'anticiper* », prévient l'expert.

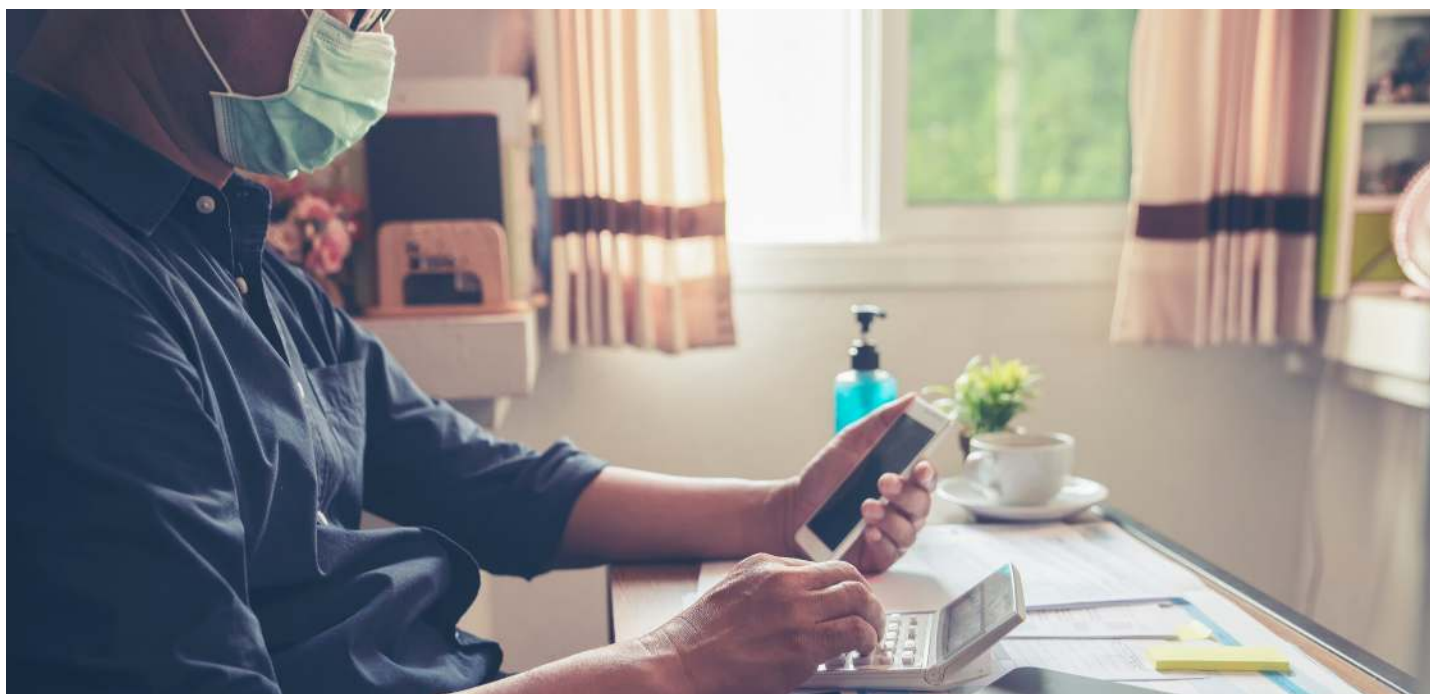
## Quid des business deductions?

Vous avez travaillé à distance une bonne partie de l'année. Vous vous demandez peut-être si vous pouvez déduire vos frais d'installation ? « *Malheureusement les frais non remboursés par l'employeur ne sont pas déductibles, même cette année* », précise Frédéric Blanchard.

## Travel ban et résidence fiscale

Certains Français des Etats-Unis ont pu se retrouver coincés en France ou aux Etats-Unis au cours de l'année 2020 en raison des restrictions de voyage et interdictions d'entrée sur le territoire américain liées à la Covid, les empêchant de pouvoir justifier d'une présence suffisante sur le sol américain pour la résidence fiscale (ou au contraire d'une situation de non-résidence).

A priori, les autorités devraient se montrer compréhensives à cet égard, selon Frédéric Blanchard. « *L'administration pourra considérer qu'un résident américain qui serait 'bloqué' en France ou aux Etats Unis pour des raisons médicales pourrait conserver sa résidence fiscale d'origine et ne pas devenir résident fiscal du pays où il séjourne alors qu'il a passé plus de 183 jours sur le sol étranger. Il sera cependant important de montrer la volonté de revenir dans son pays d'origine lors de la fin du traitement médical ou de ce séjour 'forcé'* », conseille l'expert-comptable.



## Chapitre 12/ Impôts locaux : quelques exemples

« *C'est un point encore plus crucial en période de Covid!* », souligne Frédéric Blanchard, car le travail à distance a fait naître de nombreuses interrogations chez certaines personnes tentées de déplacer leur résidence dans un Etat à la fiscalité avantageuse. Car comme mentionné au début de notre partie 2, l'imposition au niveau fédéré est variable selon les Etats.

### **New York, Californie et Floride, des poids lourds au poids plume**

« *Les taux d'imposition sont très élevés à New York et en Californie*, prévient Frédéric Blanchard. *On parle de presque 14% en Californie et entre 10 et 12% dans la ville de New York en combinant l'impôt d'Etat et de la ville, alors qu'en Floride ou dans le Wyoming il n'y a pas d'impôt d'Etat* », précise l'expert-comptable dont certains clients ont quitté la ville de New York pour s'installer à Long Island ou ont décidé de s'implanter à Miami en espérant bénéficier d'un avantage fiscal.

### **Attention au tourisme fiscal**

Attention : il ne suffit pas de s'installer provisoirement dans un Etat pour en devenir un résident fiscal. « *Malheureusement ce n'est pas si simple!* », alerte Frédéric Blanchard car l'administration fiscale ne se contente pas d'examiner le nombre de jours passés sur le sol d'un Etat pour déterminer quel impôt s'applique. « *Nous avons le cas d'un couple dont l'un touche de gros revenus de source new yorkaise. La famille a profité du télétravail et de l'école à distance pour s'installer dans sa maison en Floride en espérant y déplacer ainsi sa résidence fiscale. Mais il leur faudrait démontrer leur intention réelle de quitter l'Etat de New York! Or, l'administration fiscale new yorkaise a considéré que les enfants continuant à être rattachés à leur école de New York et la famille ayant gardé son appartement à Manhattan, ces éléments montraient une volonté de revenir, ce qui conduisait au maintien de la résidence fiscale à New York* », rapporte le CPA. D'ailleurs, l'administration fiscale est vigilante sur les réseaux sociaux (compte Facebook, Instagram...) et n'hésite pas à utiliser leur contenu comme preuve d'un attachement à l'Etat dont un contribuable souhaiterait se détacher fiscalement !

Frédéric Blanchard met en garde contre les tentations d'installation motivées par l'attrait du zéro impôt. « *Ce n'est pas une bonne approche car il ne faut pas sous-estimer les différences culturelles. Il m'est arrivé d'avoir des clients qui souhaitaient s'installer dans le Wyoming pour des raisons purement fiscales! Il ne faut pas sous-estimer les avantages que représentent la facilité de l'expatriation - notamment pour le conjoint accompagnant - dans l'Etat de New York ou en Californie, où l'on peut se sentir davantage dans son élément même si on paye plus d'impôt* », conseille le CPA. Il n'y a pas que le portefeuille dans la vie !

## ANNEXE 1 : Taux d'imposition américains

Voici quelques précisions sur les taux et déduction standard au titre des revenus 2020. Attention : les plus de 65 ans et les non-voyants bénéficient de dispositions particulières.

### Année fiscale 2020

*Fourchettes d'imposition sur le revenu (Adjusted Gross Income, voir lexique)*

Taux	Célibataire	Mariés déclarant conjointement	Marié déclarant séparément	Chef de foyer*	Veuf avec enfant à charge
10%	0 à 9.875 \$	0 à 19.750 \$	0 à 9.875 \$	0 à 14.100 \$	0 à 19.750 \$
12%	9.876 à 40.125 \$	19.751 à 80.250 \$	9.876 à 40.125 \$	14.101 à 53.700 \$	19.751 à 80.250 \$
22%	40.126 à 85.525 \$	80.251 à 171.050 \$	40.126 à 85.525 \$	53.701 à 85.500 \$	80.251 à 171.050 \$
24%	85.526 à 163.300 \$	171.051 à 326.600 \$	85.526 à 163.300 \$	85.501 à 163.300 \$	171.051 à 326.600 \$
32%	163.301 à 207.350 \$	326.601 à 414.700 \$	163.301 à 207.350 \$	163.301 à 207.350 \$	326.601 à 414.700 \$
35%	207.351 à 518.400 \$	414.701 à 622.050 \$	207.351 à 311.025 \$	207.351 à 518.400 \$	414.701 à 622.050 \$
37%	518.401 \$ ou plus	622.051 \$ ou plus	311.026 \$ ou plus	518.401 \$ ou plus	622.051 \$ ou plus

\*Chef de foyer (head of household) s'applique aux personnes chargées de famille non mariées, parents célibataires notamment).



# Guide de la fiscalité américaine -2021-

## Standard deduction :

Statut de dépôt (« filing status »)	Montant de la déduction
Célibataire	12.400\$
Mariés déclarant conjointement	24.800\$
Marié déclarant séparément	12.400\$
Chef de foyer	18.650\$
Veuf avec enfant à charge	24.800\$

## Fourchettes d'imposition sur les plus-values à long terme (« long term capital gains »):

Taux	Célibataire	Mariés déclarant conjointement	Marié déclarant séparément	Chef de foyer
0%	Jusqu'à 40.000\$	Jusqu'à 80.000\$	Jusqu'à 40.000\$	Jusqu'à 53.600\$
15%	40.001 à 441.450\$	80.001 à 496.600\$	40.001 à 248.300\$	53.601 à 469.050\$
20%	Plus de 441.450\$	Plus de 496.600\$	Plus de 248.300\$	Plus de 469.050\$

## ANNEXE 2 - Lexique fiscal

**Adjusted Gross Income (AGI)** : Revenu brut ajusté. C'est votre revenu brut réduit par certains ajustements. En retirant de l'AGI les déductions et abattements on obtient le revenu imposable. L'AGI est également utilisé pour déterminer votre admissibilité à certains avantages fiscaux.

**Alternative Minimum Tax (AMT)** : un régime fiscal parallèle qui était à l'origine destiné à empêcher les contribuables riches de profiter de tant d'allégements fiscaux qu'ils finissaient par payer peu ou pas d'impôts. L'AMT concerne peu de contribuables depuis la réforme fiscale de Donald Trump.

**Child Tax Credit** : abattement qui peut être réclamé par le contribuable pour chaque enfant à charge âgé de moins de 17 ans à la fin de l'année d'imposition.

**Dependant** : un enfant ou parent du contribuable qu'il soutient financièrement en partie ou en totalité et qui lui donne droit à un abattement.

**Deduction** : montant ou dépense qui peut être soustrait du revenu brut afin de réduire le montant du revenu assujetti à l'impôt (voir aussi définitions Standard deduction et Itemized deduction)

**Estimated Tax** : lorsque l'on a un revenu qui n'est pas assujetti à la retenue à la source (revenu d'investissement ou d'un travail indépendant notamment) on doit dans certains cas effectuer des paiements trimestriels correspondant au montant estimatif nécessaire pour couvrir le passif fiscal prévu pour l'année.

**Exemption**: abattement que le contribuable peut demander pour lui-même et éventuellement son conjoint ou personne à charge.

**Filing Status** : chaque contribuable doit choisir un statut de dépôt dans sa déclaration de revenus. Ce statut déterminera notamment le taux d'imposition et les possibilités de déductions. Il y a cinq catégories : célibataire (single), marié déposant une déclaration conjointe (married filing jointly), marié déposant une déclaration séparée (married filing separately), chef de foyer (head of household) et veuf avec enfant à charge (qualifying widow or widower with dependant child.)

**Form 1040 (U.S. Individual Income Tax Return)** : [formulaire](#) standard utilisé par les particuliers pour produire leur déclaration de revenus.

**Form 1099** : tandis que le formulaire W-2 indique le salaire annuel perçu, le formulaire 1099 détaille d'autres sources de revenu comme celui des entrepreneurs indépendants, des dividendes ou intérêts perçus au cours de l'année par exemple. Il existe plusieurs types de formulaires 1099 en fonction de la source du revenu.

**Form W-2** : [formulaire](#) qu'un employeur doit envoyer à son employé et à l'Internal Revenue Service (IRS) à la fin de l'année. Le formulaire W-2 indique le salaire annuel de l'employé et le montant des taxes retenues sur son salaire.

**Form W-4 (Employee's Withholding Allowance Certificate)** : [formulaire](#) complété par l'employé et utilisé par l'employeur pour déterminer le montant de l'impôt sur le revenu à retenir.

**Gross income** : tous les revenus provenant de sources imposables, avant d'en soustraire les ajustements, déductions et abattements.

**IRS (Internal Revenue Service)** : dépendant du département du Trésor, l'IRS est l'organisme gouvernemental responsable de la perception des impôts et de l'application du code des impôts.

**Itemized deduction** : déduction pour une dépense déterminée. On réclame ces déductions lorsque le montant total de toutes les déductions détaillées est supérieur à la déduction standard.

**ITIN** : numéro d'identification du contribuable. Ce numéro est utilisé pour identifier les contribuables étrangers à l'IRS. Seuls les contribuables qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale doivent obtenir un ITIN.

**Non-refundable tax credit** : abattement qui ne peut pas réduire le montant de l'impôt dû à moins de zéro.

**Self-employment tax** : impôt qui doit être payé par les travailleurs indépendants pour couvrir les cotisations de sécurité sociale. Le montant de cet impôt peut être réduit si le contribuable paie également ses cotisations de sécurité sociale et Medicare par un autre employeur.

**Standard deduction** : montant forfaitaire de déduction qui diffère notamment selon l'âge et le statut de dépôt (« filing status »). Vous pouvez déduire ce montant de votre revenu imposable si vous n'utilisez pas les déductions pour déductions déterminées (« itemized deduction »).

**Tax bracket** : tranche d'imposition. Chaque tranche concerne un certain montant de revenu à imposer à un taux déterminé. Les taux sont actuellement de 10 à 37%. Une personne est dans la fourchette de 22% si son dollar de revenu le plus haut tombe dans cette fourchette. Dans ce cas, une partie de son revenu sera imposée au taux de 10%, une autre à 12% et une autre à 22%.

**Tax credit** : abattement qui réduit le montant de l'impôt dû.

**Tax refund** : somme d'argent que vous recevez de l'IRS lorsque vous avez payé plus d'impôts que vous n'en deviez (généralement par retenue à la source).

**Tax return** : déclaration de revenu transmise à l'IRS par courrier ou par voie électronique.

**Withholding Tax** : cette notion désigne notamment la somme retenue par l'employeur sur le salaire de ses employés pour régler l'impôt sur le revenu et les cotisations de sécurité sociale. Le montant retenu est calculé en fonction des informations contenues dans le formulaire W-4 que le salarié remet à son employeur.

# L'annuaire

Trouvez un comptable francophone près de chez vous

## New York



**ORCOM KVB Partners**  
**60 Broad Street Suite 3502**  
**New York, NY, 10004-2345**  
**Tel: + 1 646-356-0460**



**William Blanchet CPA**  
**757 3rd Ave, New York, NY 10017**  
**Tel: + 1 212-376-4737**



**Atlantax Group LLC 420**  
**Lexington Avenue**  
**New York, NY 10170**  
**Tel: +1 212-601-2670**



**Massat Consulting Group**  
**33 West 46 Street - Suite 800**  
**New York, NY 10036**  
**Tel: +1 212-588-8852**

# L'annuaire

Trouvez un comptable francophone près de chez vous

## Floride



**ORCOM KVB PARTNERS**  
1253 Washington Avenue - Suite 222  
Miami Beach, Florida, 33139  
Tel: + 1 561-565-5447



**Pascal Gibert**  
Miami  
Tel: +1 561-214-2328



*Consulting USA*

**MCH Consulting USA**  
20803 Biscayne Boulevard, Suite 440  
Aventura, Florida 33180  
+1 786-785-5000  
[contact@mchconsultingusa.com](mailto:contact@mchconsultingusa.com)



EXPERTS-COMPTABLES | CPA  
NEW YORK | MIAMI | MEXICO | MONTRÉAL

**Massat Consulting Group**  
1680 Michigan Avenue - Suite 722  
Miami Beach, FL 33139  
Tel: +1 305-420-5935 Email:  
[lebureau@massat-group.com](mailto:lebureau@massat-group.com)



# L'annuaire

Trouvez un comptable francophone près de chez vous

## Californie



**ORCOM KVB PARTNERS**  
**600 California St, 11th floor**  
**San Francisco, CA 94108**  
**Tel: + 1 415-596-6045**

## Boston



**ORCOM KVB PARTNERS**  
**50 MILK ST, 16TH Floor**  
**Boston, MA, 02109**  
**Tel: +1 617-292-6106**



UN PONT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS.

CRÉER DES PONTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS. LA BANQUE TRANSATLANTIQUE ACCOMPAGNE LES FAMILLES EN ADAPTANT LES STRATÉGIES PATRIMONIALES AUX ASPIRATIONS DES PLUS JEUNES. RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM](http://WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM) - LINKEDIN ET TWITTER

**BANQUE TRANSATLANTIQUE**

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DEPUIS 1881

PARIS BOSTON BRUXELLES GENEVE HONG-KONG LONDRES LUXEMBOURG MONTREAL NEW-YORK SAN FRANCISCO SINGAPOUR